

POISSON

Une commune accueillante et vivante



Calendrier des fêtes 2025

FÉVRIER		
13	Assemblée générale	<i>Amicale des Aînés</i>
21	Carnaval	<i>AEP, restaurant scolaire</i>
AVRIL		
06	Loto	<i>Amicale des Aînés</i>
25	Avril de Poisson	<i>Association musicale du CB</i>
MAI		
01	Courir le Mai	<i>Les Conscrits</i>
07	Concert	<i>Comité des Fêtes</i>
08	Commémoration	
08	Courir le Mai	<i>Les Conscrits</i>
09	Don du sang	<i>Amicale des donneurs de sang</i>
JUIN		
09	Randonnée pédestre	<i>Comité des Fêtes</i>
14	Jeux intervillages	<i>Comité des Fêtes</i>
28	Fête de l'école	<i>AEP, restaurant scolaire, école</i>
JUILLET		
05	Journée scientifique SHNA	<i>Association du Moulin l'Arconce</i>
12	Pétanque	<i>Société de chasse</i>
26	Fête du village	<i>Comité des Fêtes</i>
28	Don du sang	<i>Amicale des donneurs de sang</i>
SEPTEMBRE		
13	Assemblée générale	<i>Amicale des donneurs de sang</i>
14	Vide-greniers	<i>AEP, restaurant scolaire</i>
20-21	Journées du patrimoine	<i>Association du Moulin l'Arconce</i>
OCTOBRE		
11	Repas des aînés	<i>CCAS</i>
NOVEMBRE		
11	Commémoration	
14	Don du sang	<i>Amicale des donneurs de sang</i>
15	Concours de tarot	<i>Club de Tarot du Val d'Arconce</i>
DÉCEMBRE		
07	Loto	<i>Amicale des Aînés</i>
07	Téléthon	<i>Les Conscrits</i>
08	Illuminations	<i>Comité des Fêtes</i>
14	Vente de jacinthes	<i>AEP, restaurant scolaire</i>
14	Assemblée générale	<i>Comité des Fêtes</i>
19	Noël de l'école	<i>AEP, restaurant scolaire, école</i>

Mot du maire



**Mesdames, Messieurs,
chers habitants de Poisson,**

Mesdames, messieurs, chers amis,
Une année 2024 qui se termine avec
toujours ces conflits à travers le monde
avec des milliers de morts qui sont
pour la plupart des civils.

En France, cette année a connu, après plusieurs
périodes de canicule, de grosses intempéries avec
des quantités d'eau impressionnantes par endroit
ainsi que de nombreuses tempêtes provoquant des
dégâts parfois très importants.

Cette année, nous avons subi également la disso-
lution de l'Assemblée nationale suite aux élections
européennes. Il a donc fallu organiser les scrutins
des 30 juin et 7 juillet un peu en urgence afin d'élire
de nouveaux députés. Cette élection imprévue
a engendré beaucoup de travail surtout pour les
secrétaires de nos petites communes.

Avec ce climat d'incertitude qui règne, avec un
endettement record au niveau de notre pays, il est
parfois difficile de se projeter au niveau communal.
Que vont devenir les dotations versées chaque
année par l'État, ressources essentielles pour l'élab-
oration de notre budget.

À Poisson avec toute l'équipe municipale, nous
veillons à respecter au plus juste nos charges de
fonctionnement afin de consolider notre fonds de
roulement pour d'éventuels investissements.

Février 2024 a laissé une épouse et un fils ainsi que
beaucoup d'entre nous dans une immense tristesse
suite au décès de Frédéric BONNARDOT. Je leur
souhaite beaucoup de courage pour surmonter
cette épreuve ainsi qu'à toutes les personnes de la
commune qui ont perdu un être cher cette année.
Le seul bébé de l'année Ambre GAUTHERON
remplit de joie et de bonheur ses parents et ses
grandes sœurs.

Je réitère mes meilleurs vœux de bonheur aux deux
couples que j'ai eu l'honneur de marier.

J'ai eu l'honneur de remettre le diplôme de maire
honoraire à mon prédécesseur Joël GUYOT de
CAILA. Lors de cette cérémonie, de nombreux
témoignages lui ont été adressés afin de lui témoi-
igner toute leur reconnaissance pour son engage-
ment communal.

Cette année, nous avons marqué le 80^{ème} anni-
versaire du début de la libération avec le débar-
quement des alliés en Normandie le 6 juin 1944.
À cette occasion, une cérémonie a eu lieu au

monument aux morts avec la par-
ticipation des élèves de l'école ;
s'en est suivi d'un émouvant
hommage à Joseph FIMBEL
au lieudit la Bruyère par Mme
Jacqueline MINIAU avec la pré-
sence des membres de la famille

FIMBEL. Puis, nous nous sommes rendus au cime-
tière de Poisson pour un moment de recueillement
sur les tombes des soldats de Poisson morts pour la
France avec pour certains la présence des membres
de leur famille.

Notre mandat déjà bien entamé, nous allons pouvoir
concrétiser la construction de la Maison d'Assis-
tants Maternels (MAM). Après la lourdeur admi-
nistrative, le chantier a vu le jour ce 12 novembre
2024 et doit se terminer en juin 2025. Après valida-
tion de la PMI, les assistantes maternelles pourront
offrir leur service aux familles logiquement dès
septembre 2025.

Nos 4 parcelles récemment viabilisées sont mises en
vente au prix de 25 €/m². À ce jour, plusieurs options
sont en cours et pourraient se concrétiser sur 2025.

2025 sera l'année du recensement de notre com-
mune, celui-ci s'effectue tous les 5 ans.

À Poisson, nous essayons d'offrir tout ce que nous
pouvons pour attirer de nouvelles familles.
Notre école avec 3 classes se porte bien grâce à une
bonne équipe pédagogique bien rodée, une garde-
rie avec des horaires élargis, un restaurant scolaire.
Nos effectifs sont plutôt stables voire même légère-
ment à la hausse.

Je remercie les personnes qui contribuent au bon
fonctionnement de la commune, à mes collègues
élus et à tout le personnel pour leur excellent travail.
Gérer une petite commune au quotidien, c'est
beaucoup de travail et d'investissement. Bravo aux
associations diverses et variées avec leurs bénévoles
qui nous offrent de bons moments de convivialité et
de partage tout au long de l'année.

Je souhaite courage aux commerçants, artisans,
agriculteurs qui comme nous, commune, passent
de plus en plus de temps à gérer « la paperasse » au
détriment de leur métier proprement dit.

C'est dans cette ambiance de Noël avec les magni-
fiques décorations du Comité des fêtes que je vous
présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur et
prospérité pour 2025.

Etat civil

Listé sur les registres de la commune

NAISSANCES

Ambre GAUTHERON née le 13 septembre à Paray-le-Monial. Les parents sont domiciliés « 4620 route du Val d'Arconce »



DÉCÈS

Frédéric Raymond Jean François BONNARDOT, décédé le 3 février à Poisson, 57 ans

Daniel GRANGER, décédé le 15 décembre à Paray-le-Monial, 80 ans

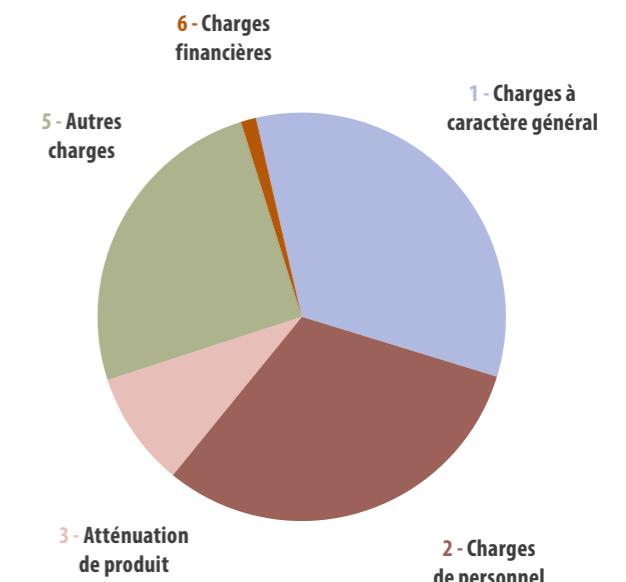
Thomas CARTET et Séverine SOLEYMIEUX, le 30 janvier

Vincent Christian RAULIN et Sofia HAMAÏ, le 28 septembre

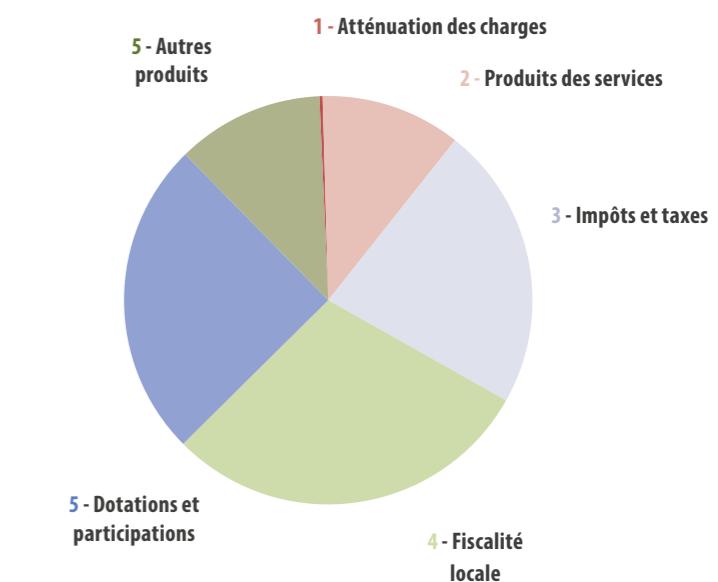
Fonctionnement

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES	2023	%
1 Charges à caractère général Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, horaires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.	127 675,69 €	33,35
2 Charges de personnel Salaires, cotisations patronales, assurance personnel, médecine travail	119 205,16 €	31,14
3 Atténuation de produits	34 889,00 €	9,11
4 Dotation aux amortissements opérations d'ordre	- €	0,00
5 Autres charges de gestion courante Indemnités des élus et cotisations retraite	96 436,74 €	25,19
6 Charges financières Intérêts des emprunts	4 611,81 €	1,20
7 Dotations provisions semi-budgétaires	- €	0,00
8 Charges exceptionnelles	- €	0,00
Total	382 818,40 €	100,00



RECETTES	2023	%
1 Atténuation de charges	1 130,51 €	0,25
2 Produits des services Concessions cimetière, Redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables	49 443,12 €	11,12
3 Impôts et taxes Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle	100 051,21 €	22,49
4 Fiscalité locale Impôts directs locaux, taxe de séjour	130 812,56 €	29,41
5 Dotations et participations Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations Etat, Département et Région	111 513,51 €	25,07
6 Autres produits de gestion courante dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)	51 838,11 €	11,65
7 Opérations d'ordre	- €	0,00
8 Produits exceptionnels	- €	0,00
Total	444 789,02 €	100,00



Bientôt

1000 usagers



La commune souhaite toujours mieux vous informer et vous alerter !

Télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette.

Plus d'informations sur le site internet de la commune.

Lorsque vous consultez l'application PanneauPocket, en bas à droite de chaque publication vous retrouverez une icône de partage. En cliquant dessus, vous pourrez choisir de partager l'info ou l'alerte par SMS, Email ou via les réseaux sociaux que vous utilisez.

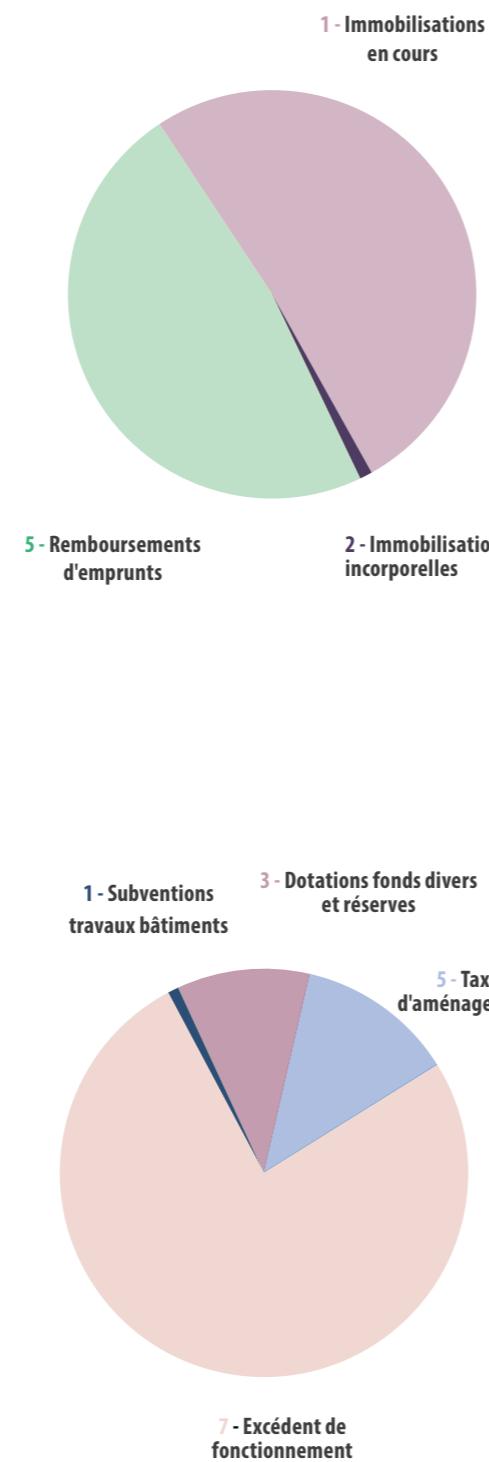


www.commune-poisson.fr

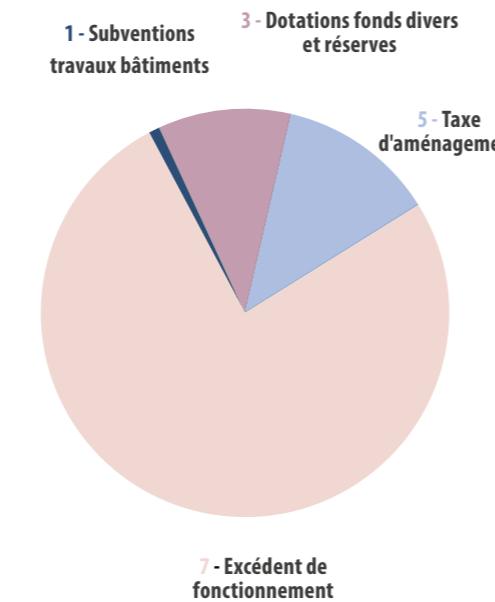
Investissement

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES	2023	%
1 Immobilisations corporelles autres bâtiments publics (2 265,96€) Immeuble de rapport (12 590,43€) Installations générales, agencements (1791,67€) Installations de voirie (13 273,39€) Autre matériel et outillage de voirie (1567,91€) Autres installations, matériel et outillage (2 619,98€) matériel de bureau, infomatique (1198,00€) Mobilier (5 971,28€)	26 063,58 €	51,20
2 Immobilisations incorporelles Création site internet (3 132€)	509,96 €	1,00
3 Dotations fonds divers réserves	- €	0,00
4 Dépôts et cautionnements reçus	- €	0,00
5 Remboursement d'emprunts	24 332,99 €	47,80
6 Opérations d'ordre	- €	0,00
Total	50 906,53 €	100,00



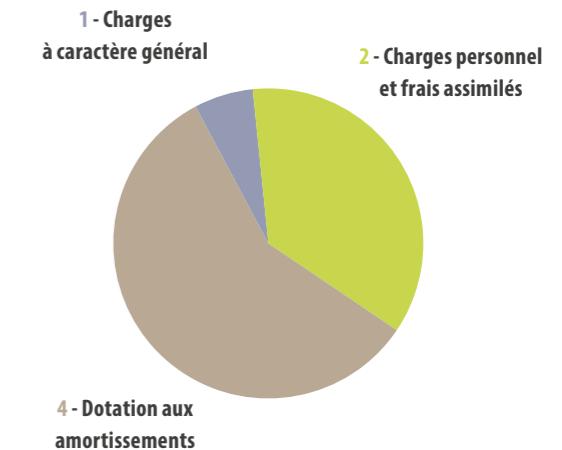
RECETTES	2023	%
1 Subventions Travaux bâtiments	393,98 €	0,88
2 Emprunts	- €	0,00
3 Dotations fonds divers et réserves (Remboursement TVA par Etat)	4 706,01 €	10,52
4 Dépôts et cautionnements	- €	0,00
5 Taxe d'aménagement (Urbanisme)	5 598,84 €	12,52
6 Opérations d'ordre	- €	0,00
7 Excédent de fonctionnement 2016	34 035,42 €	76,08
8 Amortissements immobilisations	- €	0,00
9 Immobilisations incorporelles	- €	0,00
Total	44 734,25 €	100,00



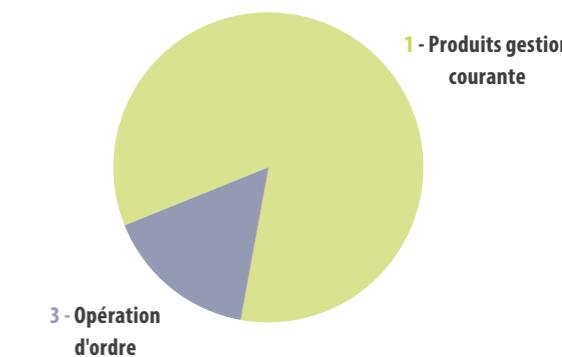
Assainissement

EXPLOITATION

DÉPENSES	2023	%
1 Charges à caractère général	448,35 €	6,45
2 Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	35,96
3 Atténuation de produits	- €	0,00
4 Dotation aux amortissements	4 004,00 €	57,59
5 Charges financières	- €	0,00
6 Charge de gestion courante	- €	0,00
7 Charges exceptionnelles	- €	0,00
Total	6 952,35 €	100,00

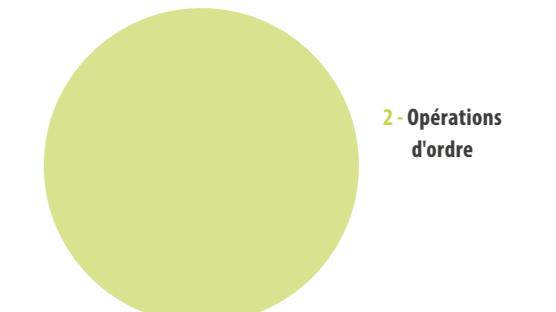


RECETTES	2023	%
1 Produits gestion courante redevance Asst.	7 066,74 €	83,99
2 Atténuation des charges	- €	0,00
3 Opération d'ordre amortissement subvention d'équipement	1 347,00 €	16,01
4 Autres produits gestion courante	- €	0,00
Total	8 413,74 €	100,00

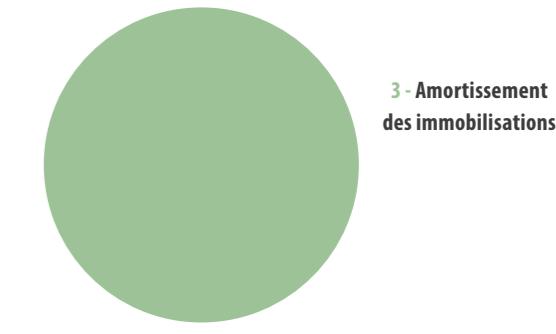


INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2023	%
1 Immobilisations en cours	- €	0,00
2 Opérations d'ordre subvention Investissement	1 347,00 €	100,00
3 Emprunts, dettes assimilées	- €	0,00
Total	1 347,00 €	100,00



RECETTES	2023	%
1 Dotation, fonds divers, réserves	- €	0,00
2 Opérations patrimoniales	- €	0,00
3 Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	100,00
Total	4 004,00 €	100,00



Budget chaufferie

EXPLOITATION

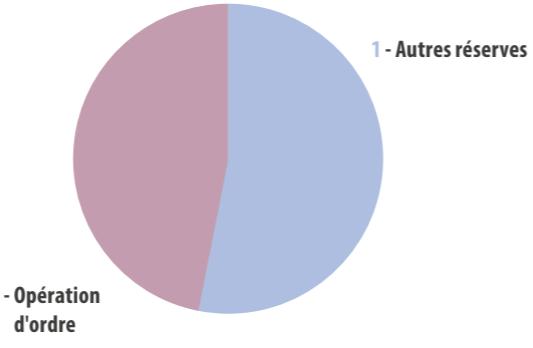
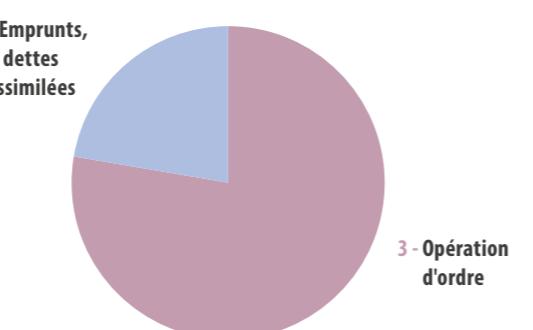
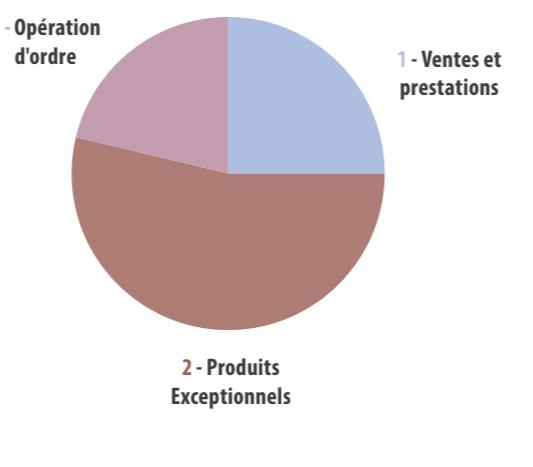
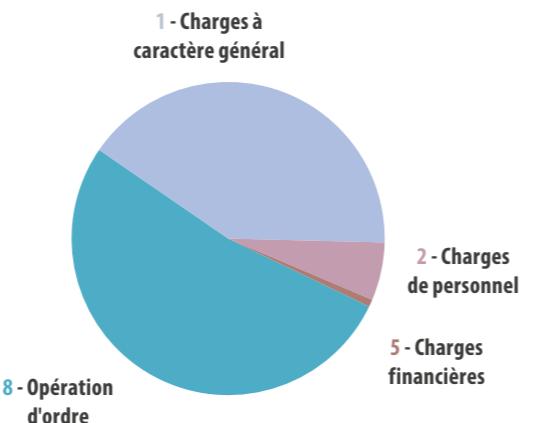
DÉPENSES	2023	%
1 Charges à caractère général	18 409,98 €	42,82
2 Charges de personnel et frais assimilés	2 500,00 €	5,81
3 Atténuation de produits	- €	0,00
4 Dotation aux amortissements	- €	0,00
5 Charges financières	269,21 €	0,63
6 Charges de gestion courante	- €	0,00
7 Charges exceptionnelles	- €	0,00
8 Opération d'ordre	21 819,00 €	50,74
Total	42 998,19 €	100,00

RECETTES	2023	%
1 Ventes prod fab. Prest serv mar	9 077,71 €	12,01
2 Produits exceptionnels	48 000,00 €	63,50
3 Opération d'ordre entre sections	18 514,00 €	24,49
Total	75 591,71 €	100,00

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	2023	%
1 Immobilisations en cours	- €	0,00
2 Subventions d'investissement	- €	0,00
3 Opération d'ordre entre sections	18 514,00 €	78,96
4 Emprunts, dettes assimilées	4 933,93 €	21,04
Total	23 447,93 €	100,00

RECETTES	2023	%
1 Autres réserves, affectation du résultat	24 688,98 €	53,09
2 Subventions d'investissement	- €	0,00
3 Emprunts, dettes assimilées	- €	0,00
4 Immobilisations corporelles	- €	0,00
5 Opération d'ordre entre sections	21 819,00 €	46,91
Total	46 507,98 €	100,00



La page des adjoints

Gérard Bodet

Commission FINANCES

Un petit point sur nos budgets communaux

Après une augmentation du taux d'imposition de 3 % en 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter en 2024. Seul augmentation les bases nationales de 3,9 %.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

- Section fonctionnement : 1 461,39 €
- Section investissement : 2 657,00 €

BUDGET COMMUNAL 2023

- Section fonctionnement : 61 970,62 €
- Section investissement : - 6 172,28 €

BUDGET CHAUFFERIE BOIS

- Section fonctionnement : 32 593,52 €
- Section investissement : 23 060,05 €

Comme les années précédentes, une subvention du budget principal communal a été versée au budget chaufferie bois pour équilibrer.

Commission CIMETIÈRE

Rien de particulier cette année. Un grand merci à Éric, notre agent communal, pour les heures passées à désherber, tondre pour entretenir et embellir notre cimetière. Nous avons souvent des compliments pour la propreté. Cela fait plaisir. Il a également nettoyé le mur extérieur.

CONCESSIONS	TARIFS
Trentenaire	2,5 m ² 175 € (70 €/m ²)
Cinquantenaire	2,5 m ² 300 € (120 €/m ²)
Columbarium	600 € pour 20 ans
Cavurnes	0,50 m ² 80 € pour 20 ans
Cavurnes (tombale fournie)	0,50 m ² 1 200 €
Cavurnes (uniquement la cuve)	0,50 m ² 400 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	Gratuit

Petit rappel : pensez à bien retirer tout ce qui est en plastique et les tuteurs en bois avant de mettre les végétaux dans les composteurs. Tous les plastiques vont dans la poubelle jaune.

Commission BÂTIMENTS

RÉALISATIONS 2024

L'installation de deux filets sous les préaux des écoles a été réalisée fin décembre 2023 par l'entreprise TSC Macel José afin d'éloigner les pigeons pour un montant de 1 368 € TTC.

Le transfert de la bibliothèque de la salle communale à l'ancienne BCD (bâtiment du primaire) a été concrétisé cette année. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été par les entreprises suivantes :

- Maçonnerie – entreprise Morais Constructions pour un montant de 5 994 € TTC ;
- Peinture – entreprise Tillier Jérôme pour un montant de 5 021,15 € TTC ;
- Porte d'entrée – entreprise Comte Marcelino pour un montant de 5 258,57 € TTC ;
- Garde-corps : entreprise Serrurerie Martin pour un montant de 5 452,86 € TTC ;
- Électricité : entreprise Pradet Électricité pour un montant de 794,40 € TTC.

Merci à toutes ces entreprises qui ont bien respecté les délais afin que l'aménagement puisse se faire en septembre. Nos bibliothécaires sont un peu à l'étroit mais ravies de ne plus monter les escaliers.

Le remplacement du parquet de la salle communale a été réalisé par l'entreprise Mosaic Helder Mendes pour un montant de 5 894,01 € TTC.

Il reste à réaliser pour la fin de l'année, la main courante pour l'entrée de l'église, le palier et l'escalier pour l'accès au silo de la chaufferie bois.

Des petits travaux supplémentaires ont été achevés tout au long de l'année dans les bâtiments communaux par notre agent technique Éric, que je remercie.

Je remercie également notre secrétaire de mairie, Christelle pour tous les documents et dossiers trouvés ou réalisés dans un temps record.

CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM) A POISSON

Maître de l'ouvrage:
COMMUNE DE POISSON
33 Route des Ecoles
71600 POISSON
03 85 81 07 15

Assistant à maîtrise d'ouvrage:
AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE
16-18, Rue des Prés
71300 Montceau les Mines
03 85 67 72 38



Maître d'oeuvre:
FIGURAL ARCHITECTES
2 Boulevard des Capucins
42190 CHARLIEU
04 77 69 30 20



Avec le soutien de :



INTERVENANT	NOM	TELEPHONE	CP	VILLE
BE ETUDE DE SOL	GEOTEC	03 80 48 93 21	21800	QUETIGNY
BUREAU DE CONTRÔLE	SOCOTEC CONSTRUCTIONS	03 85 48 54 45	71880	CHATENOY LE ROYAL
COORDONNATEUR SPS	SOCOTEC CONSTRUCTIONS	03 85 48 54 45	71880	CHATENOY LE ROYAL
ACOUSTIQUE	ACOUSTIQUE France	03 85 48 52 81	71100	CHALON SUR SAONE
STRUCTURES	2CIS	09 72 13 13 16	42000	SAIN ETIENNE
FLUIDES	HELAIR	04 74 89 53 72	69550	AMPLEPUIS
Lot n° 1 : VRD	SARL BOURGEON TP	03 85 25 12 26	71600	L'HOPITAL LE MERCIER
Lot n° 2 : GROS ŒUVRE	SARL COELHO & FILS	03 85 28 27 83	71340	IGUERANDE
Lot n° 3 : CHARPENTE BOIS ET OSSATURE BOIS	SAS CHARPENTE LABARGE	03 85 25 25 74	71600	POISSON
Lot n° 5 : COUVERTURE / ETANCHEITE / BARDAGE	SAS CHARPENTE LABARGE	03 85 25 25 74	71600	POISSON
Lot n° 6 : MENUISERIE BOIS	MENUISERIE FORET Xavier	03 85 25 98 06	71600	POISSON
Lot n° 7 : PLATRERIE / PEINTURE / FAUX PLAFONDS	MENIS PLATRERIE PEINTURE	04 77 69 08 92	42190	SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU
Lot n° 8 : SOLS COLLES	NUANCE PEINTURE	06 49 32 75 43	71000	MACON
Lot n° 9 : CHAUFFAGE / VENTILATION	ROTAT CHARCOSSET	03 85 28 22 67	71800	LA CLAYETTE
Lot n° 10 : PLOMBERIE / SANITAIRE	ROTAT CHARCOSSET	03 85 28 22 67	71800	LA CLAYETTE
Lot n° 11 : ELECTRICITE	PRADET	03 85 84 97 59	71110	BAUGY

Permis de construire n° PC 071 354 24 M0001 du 15/01/2024

Le dossier du permis peut être consulté en Mairie à Poisson

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

MAM

Après un an et demi d'étude et de négociations, la maison d'assistants maternels (MAM) a pu sortir de terre.

Après l'ouverture des plis du marché, nous sommes assez satisfaits car beaucoup d'artisans locaux ont été retenus.

LOTISSEMENT LES MURIERS, ROUTE DES MICHELETS

La viabilisation des 4 lots a été réalisé courant novembre par l'**entreprise Bourgeon TP** pour un montant de 27 386 € HT, incluant tous les réseaux nécessaires pour les futures constructions individuelles. Un budget lotissement a été créé. Le prix de vente est de 25 € TTC du m².

PRÉVISIONS 2025

Les travaux de peinture de la salle communale sont reportés en 2025.

L'isolation des combles du logement primaire.

Dominique Pluriel

Commission **AIDE SOCIALE**

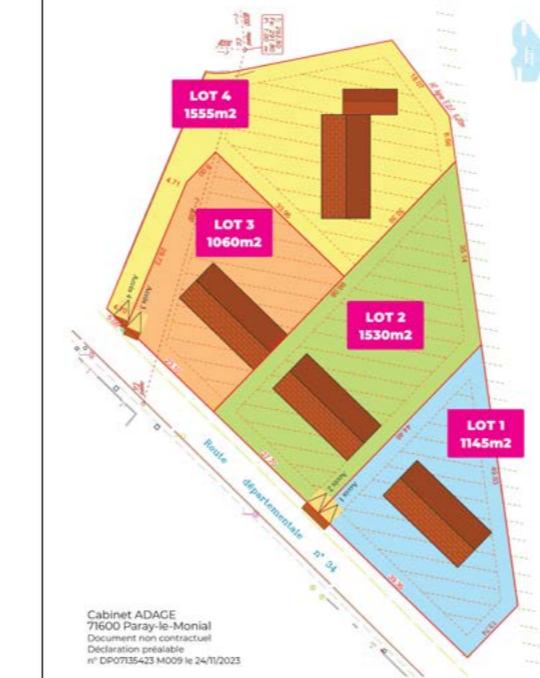
Cette année la commission a apporté une aide alimentaire ponctuelle à 2 citoyens de Poisson.

Le repas des aînés a eu lieu le samedi 12 octobre au restaurant de la Poste et a réuni 54 personnes.

Ceux qui n'ont pas pu participer à cette journée, et ayant 75 ans ou plus, ont bénéficié de bons d'achat à utiliser jusqu'au 31 décembre auprès des commerçants Jean-François Danjoux et Christian Cognard. Les bons ont été distribués à 27 personnes.

Quant aux 7 résidents en EHPAD, ils ont reçu la visite des membres de la commission qui leur ont apporté un cadeau pour les fêtes de fin d'année.

4 lots constructibles



A VENDRE
de 1060 à 1555m²

25€/m² TTC

entièrement viabilisés
(eau, électricité, fibre, assainissement)

**s'adresser en mairie
de POISSON**

Tél. 03 85 81 07 15

Cabinet ADAGE
71600 Paray-le-Monial
Document non contractuel
Déclaration préalable
n° DP07138423 M009 le 24/11/2023

Didier Bernard**Commission VOIRIE**

Comme chaque année voici le bilan des travaux réalisés :

- **Chemin de Sermaize du Haut** : importante réparation avec apport de matériaux ainsi que réfection de 260 m de fossé
- **Impasse des Places** : création d'un aqueduc en diamètre 300.
- **Chemin de Bourgaisin** : nettoyage de 200 m de fossé.
- **Impasse de Moulin l'Arconce** : mise en forme d'une saignée avec matériaux plus 30 m de fossé.
- **Chemin de la Babeline** : création d'un aqueduc en diamètre 300 plus 80 m de fossé.
- **Route du Grand Bois** : changement des tuyaux au carrefour Route des Michelets.
- Une journée spéciale fossé a été réalisée en mai ; c'est encore 450 m qui ont été reprofilés en plusieurs endroits de la commune (Route du Grand Bois, Route Paquier Colas, Route de la Chapelle, Route Joseph Fimbel, Route des Niclins).

Tous ces travaux pour un montant de 9 116€ TTC.

Grès servant à re-suivre les chemins tout au long de l'année 2 565€ TTC

Eric est en charge de tous les travaux réguliers. C'est avec une bonne maîtrise du matériel qu'il réalise le broyage annuel des haies et talus, le nettoyage des fossés à la rigoleuse. Il a également refait plusieurs têtes d'aqueduc.

TRAVAUX FINANÇÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE LE GRAND CHAROLAIS

- Route du Grand Bois (suite) reprise de rives en enrobé de Chemin Bruyère Charron à route des Michelets ainsi que 260 m d'encaustique mono couche.
- Route des Tartins (côté St Yan) et chemin de la Brosse ; reprise de rive en enrobé.

Pour un montant total de travaux de 26 968€ HT.

PRÉVISIONS 2025

- Afin de préserver le pont de l'Arconce à Sermaize va être limité à 12 tonnes. Les panneaux seront installés début d'année.
- Après un long travail, le dossier pour la restauration du pont du ruisseau de Sermaize a été

validé par la police de l'eau. De nouveaux devis sont en attente.

- Une étude est réalisée pour entièrement réparer le Chemin des Mocquets ; là aussi nous sommes en attente de différents devis.

Merci à l'ensemble des membres de la commission voirie, aux agents communaux, aux entreprises locales et également à vous habitants de Poisson pour votre aide au débâtiement des arbres couchés en cas de fort coup de vent et notamment lors de l'orage du 2 août.

Christèle Clément-Pornin**Commission ENVIRONNEMENT COMMUNICATION**

Cette année a très bien été au niveau climatique, contrairement aux précédentes. La tonte et la taille ont été par contre beaucoup plus importantes. Nos massifs en plantes vivaces (rosiers et arbustes) sont de plus en plus présents. Mais nous avons fait le choix de garder quelques massifs de fleurs annuelles qui nous paraissent importants.

Nous avons installé 2 bacs à petits végétaux style épépichure, coquille d'œufs, etc. Proche de la salle communale contre l'ancien bâtiment du comité des fêtes, toutes personnes de la commune peuvent se rendre pour la dépose. Puis lorsque le terreau sera prêt, vous pourrez vous servir. Un flyer est à disposition en mairie pour vous expliquer le bon fonctionnement.

PRÉVISIONS 2025

La rocallie vers l'agorospace va faire peau neuve en début d'année. Nous allons tout faire pour avoir un entretien plus assidu au pont de Sermaize pour permettre de pique-niquer plus facilement. Nous remercions aussi les citoyens de notre commune qui participent à l'embellissement de notre commune.

COMMUNICATION

Je vais encore me répéter, mais je tiens à remercier les personnes de l'ombre qui encore cette année on fait vivre et informer la population sur les différents supports PanneauPocket et site internet commune-poisson.fr.

Bibliothèque

par Jocelyne Murard



Cette année nous avons intégré notre nouveau local avec une rampe d'accès de plain-pied qui facilite la venue pour nos lecteurs jeunes et moins jeunes, il est situé route des écoles. Après un mois et demi de fermeture, nous avons ouvert le premier octobre.

Les horaires d'ouverture restent les mêmes. Nous vous attendons pour visiter notre nouvelle installation. Pour la nouvelle année à venir, nous vous souhaitons de bonnes lectures.

**Mail : bibliothèque.poisson@hotmail.fr
Adresse du site : poisson.bibenligne.fr**

HORAIRES

Mardi	de 10h30 à 11h30
Mercredi et samedi	de 10h à 12h
Horaires spéciaux durant les vacances scolaires.	

Le poisson à plumes / École primaire publique

par Emilie Boulogne

Cette année, l'école compte 56 élèves répartis sur 3 classes. La classe des PS/MS/GS, avec ses 18 élèves, est encadrée par Arnaud Michaud, assisté d'Évelyne Julien et Cécile Furtin. Les CP/CE1 de Cécile Lahns sont au nombre de 19. Emilie Boulogne, également directrice de l'école, encadre les 19 CE2/CM1/CM2.

Petit clin d'œil aux 6^{ème} !
Que leurs années « collège » leur apportent réussite et épanouissement !



Lucas BOULOGNE, Kyssia CHENEVOTOT, Noelline FORET
Elina LAFORET, Manon LIEUTAUD, Lya POLETTE

Bienvenue aux 5 PS
qui ont fait leur toute première rentrée



Célestin
BONNOT

Albane
BRIVET

Nolan
DEVELEY-JACQUET

Margaux
DUPONT

Valentine
LAPANDRY

Zoom sur le voyage scolaire - avril 2024

Du lundi 8 au mercredi 10 avril 2024, l'ensemble des élèves de l'école est parti en voyage scolaire dans l'Allier.

Le 1^{er} jour, ils ont fait escale à Gannat dans le parc Paléopolis, à la découverte des dinosaures et de la Préhistoire.

Le soir, ils ont rejoint leur centre d'hébergement à Bellenaves. Ils se sont installés dans les chambres avec les copains avant de profiter d'un bon repas.

Pendant les 2^{ème} et 3^{ème} jours, les élèves ont profité de divers ateliers autour de la nature, de la forêt et des insectes au sein du centre : VTT, découverte de la forêt des Colettes de jour et de nuit, vannerie, modelage, mosaïque, observation d'insectes, tir à l'arc...

Ce voyage fut riche en expériences et en découvertes. Il a renforcé l'autonomie des enfants qui ont montré une grande capacité d'adaptation durant ces 3 jours. Il a également permis de renforcer les liens entre les élèves et avec les membres de l'équipe pédagogique. Bilan plus que positif !



Perspectives 2024/2025

Cette année sera dédiée aux 5 sens pour toute l'école. Les enfants ont notamment vécu une semaine du goût intense (du 14 au 18 octobre 2024).

D'autre part, les CP/CE1 et les CE2/CM1/CM2 démarrent cette année en musique puisqu'ils intègrent le dispositif Chorale à l'école en lien avec l'orchestre à l'école de St Yan. Plusieurs rencontres entre les 2 écoles sont prévues ainsi qu'un concert d'inauguration.



L'AEP et le restaurant scolaire

par Clémence Labarge

En 2024, les associations se redynamisent !

Suite à une année en manque de bénévoles, nous avons réussi en 2024 à fédérer un bon groupe, où plusieurs familles sont venues donner la main à tour de rôle au fil de l'année. Une vingtaine de parents étaient présents sur les deux grands événements annuels et plusieurs ont pris le relais sur l'organisation de petites actions. Nous sommes vraiment ravis d'avoir réussi à partager certaines tâches, qui sont toutes intéressantes et agréables à effectuer mais qui peuvent être lourdes si elles reposent uniquement sur les membres du bureau. C'est un grand pas pour nos associations et nous souhaitons continuer sur ce mode de fonctionnement. C'est pourquoi plusieurs membres du bureau ont souhaité laisser leur place, afin d'accompagner les prochaines familles et faire une passation progressive. Clémence Labarge a fait part de sa volonté de continuer à faire vivre les associations et à accepter la responsabilité de présidente.

Nous étions très heureux de voir arriver, à l'assemblée générale du 7 octobre, plusieurs nouvelles familles dont les enfants ont intégré la maternelle en septembre, et qui ont accepté de se joindre au bureau. Ainsi, une nouvelle dynamique et de nouvelles idées vont pouvoir émerger.

Nous sommes fiers d'arriver désormais à reconstituer presque entièrement deux bureaux distincts, qui continueront d'oeuvrer conjointement.

Magali Leureaud et Edwige Foret se joignent à moi pour remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnées et soutenues durant ces six années au sein du bureau. Nous avons pris plaisir à monter les différents projets, que ce soit pour participer à animer notre commune, la remise en place du sport extra-scolaire pour les enfants ou pour permettre à l'école de réaliser son projet annuel (cours de musique, voyage, sorties...).



AEP	RESTAURANT
Présidente : Clémence Labarge	Présidente : Clémence Labarge
Vice-présidente : Annabelle Lapandry	Vice-présidente : Annabelle Lapandry
Secrétaire : Manon Bonnot	Secrétaire : Aurélie Barridon
Vice-secrétaire : Aude Tremeaud	Trésorière : Valérie Barbier
Trésorière : Anne-Sophie Gauthier	Vice-trésorière : Daphné Bonnot
Vice-trésorière : Laetitia Brun	

Toutes ces actions ont été riches et bénéfiques pour tous.

Nous avons beaucoup de chance à Poisson d'avoir une équipe pédagogique dynamique et investie, qui propose tous les ans un nouveau projet qui sort du programme scolaire ; ces évènements sont extraordinaires pour nos enfants.

Merci à vous tous, habitants de Poisson, qui nous suivez et participez à chacune de nos actions.

Parmi les grands évènements de l'année, l'AEP **a participé financièrement au voyage de 3 jours et 2 nuits à Gannat dans l'Allier au mois d'avril**. Les enfants ont passé une journée à Paléopolis, un parc paléontologique, puis 2 jours dans un village vacances, appelé "Vert plateau", où sont proposées diverses activités pour observer la nature, animaux et végétaux.

Nous étions très heureux de voir cette année un grand nombre de familles rester afin de profiter de la soirée de la fête de l'école le 29 juin. C'était un beau moment de convivialité.

Le vide-greniers, après une année d'interruption, a fait son retour le 8 septembre. Les exposants sont restés fidèles et sont venus nombreux ! Leurs compliments sur l'organisation et l'accueil chaleureux au sein du village nous ont énormément fait plaisir.

15 familles sur 36 de l'école sont venues donner la main au cours du week-end, il a été extrêmement agréable d'être nombreux pour que tout se déroule au mieux tout en profitant de l'évènement.

Au mois d'avril, l'association Brionnais Découverte de Marcigny s'est dissoute. Celle-ci mettait à disposition de l'AEP un coach sportif pour l'animation des séances multisports des enfants et de renforcement musculaire des adultes. Nous avons donc travaillé avec Baptiste Lapandry pour terminer l'année et il a fallu de nouveau chercher un nouveau coach à la rentrée de septembre. Les séances adultes sont désormais assurées par Thibaut Poissonnet, coach sportif diplômé. Son dynamisme et sa joie de vivre correspondent parfaitement aux attentes de nos adhérents, nous sommes ravis de pouvoir faire perdurer ces séances de sports qui ont l'avantage d'être à proximité. Cette année, 28 personnes sont inscrites aux deux séances du mardi soir.

Cependant, le certificat de Thibaut ne lui permet pas de dispenser des cours aux enfants, et nous n'avons pas réussi à trouver un nouveau coach dans le peu de temps qui nous était imparti. Ce projet pourra être remis sur la table à la rentrée scolaire prochaine.



Concernant le Restaurant scolaire, nous continuons de distribuer de plus en plus de repas : **42 en moyenne chaque jour, soit 5852 en 2023/2024, contre 5752 l'année précédente**. Le tarif des menus n'a pas été augmenté à la rentrée. Sauf imprévu, aucun investissement matériel n'est à prévoir cette année.

Un immense tournant est à venir pour la cantine en 2025, puisqu'au mois d'avril, Christiane prendra sa retraite. Ses merveilleux plats cuisinés par elle-même régalaient les enfants depuis 1996. Nous sommes énormément reconnaissants pour l'importance qu'elle accorde à bien faire son travail, sa rigueur, son investissement, sa douceur et ses talents culinaires. Christiane, au nom de tous les enfants qui sont passés dans cette école, nous te remercions infiniment de nous avoir appris à manger bon et bien !

Pour finir, nous vous souhaitons à toutes et à tous une merveilleuse année 2025, prenez bien soin de vous, et au plaisir de se réunir autour des évènements de notre commune.



Agissons ensemble pour les enfants

Le mot de la nouvelle présidente :

C'est avec une grande motivation et bien entourée de personnes impliquées que je reprends la présidence de l'Association Éducative de Poisson ainsi que celle du Restaurant scolaire.

Avant tout, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers l'ensemble du bureau qui reste avec nous et aux membres du bureau sortant pour leur engagement sans faille et le travail remarquable accompli durant leurs mandats. Grâce à leur implication, de nombreux projets ont vu le jour et ont contribué à enrichir la vie scolaire de nos enfants. Je souhaite également souligner que même si Élise Paqueriaud, Edwige Foret et Magali Leureaud quittent leurs fonctions de responsables, elles restent néanmoins des membres actives de nos associations, ce qui témoigne de leur volonté de continuer à soutenir notre démarche.

Nous avons à cœur de poursuivre sur la même lancée, en restant fidèles aux valeurs qui nous unissent : solidarité, écoute et volonté de toujours offrir ce qu'il y a de mieux pour nos enfants. L'implication de chacun d'entre nous est essentielle pour accompagner nos enfants tout au long de leur parcours scolaire et favoriser leur époussement.

Dans les mois à venir, nous continuerons à développer les actions initiées par nos prédécesseurs ; actions qui participent pleinement à l'animation et au dynamisme de notre village. Nous savons à quel point il est important de se retrouver autour de projets collectifs et de moments de partage. C'est dans cet esprit que nous vous invitons chaleureusement à participer aux nombreuses manifestations à venir. Votre présence et votre soutien sont précieux, et parfois même indispensables à la réussite de nos évènements.

Enfin, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos suggestions ou de vos envies d'implication. C'est ensemble que nous pourrons faire grandir et pérenniser nos associations, pour le bien-être et l'avenir de nos enfants.

Je vous souhaite également une très belle année 2025. Au plaisir de se croiser lors de nos manifestations.

Comité des Fêtes

par Mathilde Labarge et Xavier Foret



2024

En premier lieu les effectifs. **Nous comptabilisons à ce jour 15 membres avec l'officialisation de Noann Cepeda** qui venait déjà depuis longtemps nous aider ! Bienvenue à toi !!



Cette année 2024, le succès fut au rendez-vous avec une belle réussite à notre fête patronale où l'on retrouve le public d'avant covid. **Nous avons partagé 450 kg de moules à 630 personnes, et une cinquantaine de snacks.** Le groupe de musique « sono top danse » a animé le stade une bonne partie de la nuit pour une belle soirée endiablée !!



Également un beau succès à la traditionnelle randonnée pédestre de Pentecôte, où les nouveaux parcours ont ravi **630 marcheurs**. Les plus courageux ont franchi l'Arconce sur la passerelle du Moulin de Vaux et beaucoup ont dégusté l'incontournable omelette au lard. **Pas moins de 1000 œufs ont été nécessaires pour rassasier les 315 gourmands !**



Au printemps, nous organisons également une soirée concert !

L'entrée est totalement gratuite. Le but premier étant de rassembler les gens de Poisson, même si l'on se rend compte finalement qu'il y a bien autant de gens de l'extérieur !

Cette année le **groupe Lockdown groove de Jean-Paul Aumeunier (habitant local)** a animé le bourg et malgré une météo capricieuse les notes ont résonné tard dans la soirée pour environ **150 amateurs de rock**. L'occasion également à de jeunes artistes de s'exercer le temps de l'entracte.



Je profite de ces quelques lignes pour remercier à nouveau l'ensemble des associations qui viennent nous aider lors de ces 2 manifestations, sans quoi nous ne pourrions assurer de tels événements.



Nous nous octroyons également des petits moments détentes. Cette année, nous avons décidé de sortir du village et sommes allés visiter **un élevage de truites à la Petite Verrière**. Bien entendu nous avons dégusté le fruit de cet élevage dans l'auberge des propriétaires. L'après-midi fut plus sportive, **nous avons découvert le Morvan en Vélorail** et terminé cette belle journée en revenant sur Poisson.



Nous terminerons en ayant une pensée pour Fred qui nous a quittés subitement ce début d'année à l'âge de 57 ans. « *Discret mais toujours disponible pour venir nous prêter main forte, tu faisais partie de notre belle famille qu'est le comité et tu resteras au cœur de nos anecdotes pour longtemps* ».



Tous les membres du comité des fêtes se joignent à nous, pour vous souhaiter à tous une très belle année 2025, la santé, la joie et la bonne humeur. 1 heure, 1 matin, 1 soirée à partager, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et passer du bon temps avec le comité ! L'année se termine une nouvelle fois en beauté avec les décorations toujours aussi remarquables et remarquées, ambiance conviviale le 8 décembre avec petit marché de Noël et animations pour les enfants !

Amicale pour le don de sang bénévole

par Céline Bernard



Donneurs de sang

Cette année encore les habitants de Poisson se sont mobilisés : plus de la moitié des donneurs viennent de la commune.

Il faut dire que nous avons eu 4 collectes en 2024 (une de plus pour remplacer celle de décembre 2023 annulée en raison de problème de personnel de l'Établissement Français du Sang).

Les jeunes répondent toujours présents. On note la venue de 5 primo donneurs dont certains sont déjà revenus. Bravo à eux !

Il existe une tendance générale à la baisse des prélèvements mais elle reste limitée chez nous grâce à la fidélisation des personnes.

Comment se passe un don du sang ?

Les enfants du CE2 et CM1 et CM2 pourront dorénavant répondre à cette question. Accompagnés par leur enseignant respectif, ils ont visité la collecte le 1^{er} juillet en début de matinée. Les membres de l'amicale accueillaient le groupe qui réalisait le parcours d'un donneur : passage au secrétariat, questionnaire de santé à remplir, passage chez le médecin, prélèvement puis collation. Pour certains, ce n'était pas une découverte puisqu'ils accompagnent souvent leurs parents lors des collectes.

Ils terminaient aussi la matinée par la collation et la photo souvenir en se donnant rdv dans 10 ans ! Une autre action de sensibilisation a eu lieu le

dimanche 8 septembre lors du vide-grenier ; de nombreux promeneurs profitaient du soleil, s'arrêtaient au stand où l'amicale avait invité l'association du don d'organes à se joindre à elle. Beaucoup de questions ont été abordées ; jusqu'à quel âge peut-on donner ? Comment s'inscrire et où ? Faut-il être à jeun ? Peut-on donner un seul organe ? Ce fut l'occasion de récolter des contacts et des promesses pour la collecte de la semaine suivante.

Puis le 14 septembre, une belle affluence se tenait à notre assemblée générale ; nous souhaitons la bienvenue à Geneviève et Bernadette, toutes deux fidèles donneuses.

Les membres de l'amicale vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2025 !

À noter dans vos agendas

DON DU SANG 2025	
Vendredi 9 mai	15h à 19h
Lundi 28 juillet	8h30 à 12h30
Vendredi 14 novembre	15h à 19h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	
Samedi 13 septembre	



Chanter à Poisson

Par Joël Guyot de Caila et François Monnier,
Co-Présidents de l'Association Musicale du Charolais-Brionnais



2024, année charnière pour notre Chœur mais aussi année de travail assidu afin d'apprendre de nouveaux chants. À raison de deux répétitions par mois, nos 40 choristes ont toujours le même plaisir à se retrouver et la même envie d'apprendre et de chanter...

Cette année le Chœur des Hommes du Pays Charolais Brionnais a changé de nom pour s'appeler désormais Chœur des Hommes Sud Bourgogne. Afin de coller un peu plus à l'actualité du groupe dont les membres sont issus de communes allant de Mâcon à Charlieu et se retrouvant mieux géographiquement, ce nom nous a semblé plus approprié. Il faut dire que la région Bourgogne est mieux reconnue à l'étranger, même si elle nous oblige à être à la hauteur de nos ambitions lorsque nous nous déplaçons, apport de quelques échantillons de produits liquides typiquement bourguignons oblige...

Nous avons retrouvé notre rythme de croisière en ce qui concerne les répétitions des 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois en alternance à Poisson et Vendenesse-lès-Charolles. Nous remercions les deux municipalités pour la mise à disposition des salles. Notre chef, André Forest s'évertue, avec une main de fer dans un gant de velours, à nous faire travailler un nouveau programme, dont il réalise tous les arrangements adaptés pour un chœur d'hommes. Une belle façon pour nos hommes qui chantent en concert sans partition d'exercer leur mémoire.

Nous avons donné neuf concerts cette année dont le 35^{ème} Avril de Poisson, enfin revenu après quatre ans de pause. Ce 27 avril sonnait donc le retour de notre festival qui depuis 1986 n'avait jamais connu d'arrêt. Le public ne s'y est

pas trompé puisque présent encore en nombre, même si nous mettons un petit bémol concernant les habitants de la commune dont la présence était moindre que par le passé. L'effet post-covid sûrement. Nos amis de Moselle, Les Voix de l'Est, qui participaient pour la deuxième fois à ce festival ont fait un véritable tabac et le duo ZAMAKA (accordéon et violon) a enchanté et fait vibrer le public. Le Chœur des Hommes a, selon l'auditoire, fait de réels progrès en présentant un nouveau programme.

Pas de déplacement international cette année mais des concerts, pratiquement un par mois, de Saint Jean-sur-Veyle en mars jusqu'à Mailly en octobre où le Chœur des Hommes Sud Bourgogne s'est produit pour son 100^{ème} concert.

En 2025 notre gros projet est : l'organisation du 1^{er} festival international de chorales à Poisson et Paray-le-Monial. Il aura lieu les 25, 26 et 27 avril et aura pour nom « *Chœurs d'ici, chœurs d'ailleurs* ». Les groupes qui nous accompagneront durant ces trois jours viennent d'Italie, d'Irlande, de Moselle avec nos fidèles amis « Les Voix de l'Est » et d'Anjou avec nos parrains « Les Compagnons de La Tourlandry ».

Ce festival sera inauguré à Poisson le vendredi 25 avril, dans le cadre de l'Avril de Poisson où chacun des cinq groupes donnera un aperçu de son répertoire. L'entrée à cette soirée sera libre « au chapeau » et il n'y aura pas de réservation. Deux concerts seront ensuite donnés au théâtre de Paray-le-Monial le samedi 26 à 20h30 et le dimanche 27 à 16h. Sur réservation à l'Office de tourisme de Paray ou sur internet.

Très bonne année 2025 à vous tous et au plaisir de vous retrouver autour du spectacle vivant.

Échos de l'Amicale des Aînés

par Anne-Marie Slepowronski



Le nombre d'adhérents à notre amicale demeure stable (63) pour 2024 par rapport aux autres années.

Conseil d'administration 2024

Notre assemblée générale a eu lieu le 8 février 2024 dans la salle communale de Poisson, à la suite de laquelle nous avons partagé un repas à l'Auberge de Baudemont.

Les membres sortants du conseil d'administration ont tous été réélus à l'unanimité.

La composition du bureau reste inchangée : Anne-Marie Slepowronski (présidente), Roland Cognard (vice-président), Marcel Gautheron (trésorier), Rose-Marie Pelletier (secrétaire), Marie-Thérèse Hol (secrétaire adjointe).

Nos rencontres & activités

Marche tous les mardis, organisée par Alain Hol. Rendez-vous à 9h place de l'Église.

Réunions mensuelles tous les deuxièmes jeudis du mois, en début d'après-midi (14h durant l'heure d'été et 13h30 en hiver). C'est une occasion pour se retrouver et lors de ces rencontres, nous jouons à la manille à la mêlée, belote, scrabble, ou à tout autre jeu de société. En milieu d'après-midi, nous partageons un goûter et fêtons les anniversaires.

Le 4^{ème} jeudi de chaque mois, à 14h, est réservé uniquement au scrabble. En moyenne 8 à 10 personnes sont présentes.

Certains adhérents participent également aux concours de dictées qui ont lieu de janvier à juin, d'abord en local pour se terminer au niveau national.

Nos sorties et voyages

En mars 2024 certains de nos adhérents sont partis assister, comme tous les ans, au spectacle des Récréatives à Bourg-en-Bresse.

En juin 2024 notre habituelle sortie, baptisée « sortie grenouilles », au cours de laquelle nous avons visité la ville médiévale de St Jean – St Maurice-sur-Loire. Puis repas au relais du Château et visite l'après-midi du château de la Roche.

En novembre 2024, sortie « Cabaret » au Moulin du Lac à Trivy.

Les manifestations

Un loto gourmand a eu lieu en avril 2024 au cours duquel il y a eu une grande participation. Un second s'est déroulé le 1^{er} décembre.

Deux autres lotos gourmands seront organisés en 2025 : le 6 avril et le 7 décembre.

Tous les ans nous apportons notre aide lors de la marche de l'Omelette de la Pentecôte et restons également à la disposition de toutes autres associations pour participer lors de leurs manifestations.

Notre amicale est ouverte à tous, sans limitation d'âge, afin de favoriser les liens entre les générations.

L'ensemble des adhérents souhaite à toutes et à tous une excellente année pour 2025.



Club de tarot

par Gérard Bodet

Les soirées ont recommencé le 13 septembre 2024, par l'assemblée générale à 19h30 en présence de 41 sociétaires. Nous avons élargi notre conseil d'administration à 9 membres au lieu de 7. Suite à l'arrêt de Gérard CHENAUD notre trésorier, trois nouveaux membres ont été élus.

Messieurs BRIVET Jean-Paul, PERRACHON Jean-Pierre, ROTAT Jean-Michel.

Je vais en profiter pour remercier Marcel GAUTHERON qui a quitté la présidence après trois années au sein du club, mais par contre cela fait 28 ans qu'il nous organisait des soirées tarot, une fois par mois tout au long de l'hiver. Merci également à Gérard qui a tenu la trésorerie durant ces trois années avec une régularité exemplaire. Nos soirées ont lieu le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois à 20h à la salle communale, une très bonne participation de 40 à 45 joueurs chaque vendredi soir sur une bonne cinquantaine d'adhérents.

Nous avons organisé notre concours annuel le samedi 16 novembre avec une très bonne participation, 128 joueurs étaient présents, des clubs voisins et département limitrophes et tout cela



dans une très bonne ambiance. Merci à tous nos partenaires qui nous ont bien aidés financièrement afin de bien récompenser nos joueurs. Merci à nos épouses et bénévoles pour le service tout au long de l'après-midi.

Le club de tarot du VAL D'ARCONCE vous souhaite une bonne année pour 2025, pleine de joie et une très bonne santé.

Amateurs de tarot venez nous rejoindre les vendredis soirs pour passer une soirée de détente et de convivialité.

Président : Gérard Bodet

Vice-président : Serge Jondet

Trésorier : Jean-Michel Rotat

Membres :
Jean-Marc Béraud
Jean-Paul Brivet
Marcel Gautheron
Jean-Pierre Labarge
Jean-Pierre Perrachon

Conscrits de Poisson

par Gabrielle Ducarre

Cette année, les conscrits de Poisson comptent 12 membres âgés de 16 à 20 ans. L'association « Conscrits de Poisson » est une association où notre principal objectif est de divertir le village et ses habitants par le biais de différentes manifestations.



L'aventure continue à la suite de l'arrêt des conscrits des classes 03-04-05. Elle reprend avec les conscrits des 06-07-08 avec un bureau composé uniquement de filles dont la présidente est Coralie Pellenard. Leur année a débuté par le traditionnel Téléthon qui s'est déroulé le samedi 30 novembre 2024 devant la boulangerie où elles ont vendu crêpes, café et cacao.

Notre Conseil d'Administration 2024-2025 :

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 19 novembre 2024 à la salle communale de Poisson. Un nouveau conseil d'administration a été voté, celui-ci se compose de : **Coralie Pellenard** (présidente) ; **Léa Cartet** (vice-présidente), **Juliette Théréaud** (trésorière) ; **Lili Gauthier** (trésorière adjointe), **Faustine Borde** (secrétaire) ; **Nina Guyot de Caila** (secrétaire adjointe).

Association pour l'Environnement et le Patrimoine autour de Moulin l'Arconce

par Christian Voisin

Nous sommes des amoureux de la Vie, la vie passée, présente et à venir !

Encore sur la rampe de lancement, l'association a poursuivi cette année sa collaboration et ses recherches avec le CeCaB (1) pour la réalisation de la monographie sur le château de Moulin l'Arconce. Nous avons aussi initié des relations avec la SHNA (2). Nous sommes sortis de Moulin l'Arconce en préparant et présentant un dossier à la DRAC (3) afin de proposer l'inscription de quatre ponts de la commune de Poisson pour préserver leur caractère et assurer en partie le financement de leur entretien. Nous sommes allés visiter le CEP (4) à St Christophe-en-Brionnais. Enfin, nous nous sommes fait connaître des services des Archives Départementales.



Pont de Sermaize

Côté Environnement, une journée interne pique-nique nous a permis de dégager un embâcle en amont des moulins dans le lit de l'Arconce. Nous alimentons de nos observations la base de données régionale de la SHNA sur la faune. Le site de Moulin l'Arconce a été reconnu par la SHNA comme zone protégée en particulier au travers des chauve-souris, de la loutre et pour sa "mare" particulière à la sortie de l'emplacement des anciennes vannes de décharge des moulins. Cette année a vu une nouvelle arrivée de castors sur Moulin l'Arconce. Et il y a eu le sauvetage d'un faucon crécerelle à l'aile cassée sans doute heurté par un véhicule dont le transport au centre ATHENAS a été assuré par l'OFB (5). Dans l'avenir nous

1 - Centre de Castellologie de Bourgogne

2 - Société d'Histoire Naturelle d'Autun

3 - Direction Régionale des Affaires Culturelles

4 - Centre d'Étude du Patrimoine Bourgogne-Sud

5 - Office Français de la Biodiversité



pourrions devenir correspondant de ce centre pour le Charolais-Brionnais moyennant une petite formation.

Pour ce qui est des vieilles pierres, nous avons repris les négociations avec les propriétaires du site de Moulin l'Arconce en vue de signer un bail d'ici l'été 2025 et de pouvoir commencer des travaux de consolidation des beaux restes de la meunerie et du château entre autres avec la participation de MPF71 (6) et du CeCaB. Les JEP (7) ont permis, malgré la pluie du dimanche, à une centaine de personnes d'arpenter les lieux, les ruines de Moulin l'Arconce. Elles ont aussi été l'occasion d'exposer des œuvres artistiques, peintures et sculptures de Georges KULIK, inaugurant ainsi notre action en faveur des arts. Des aquarelles ont été réalisées sur place par trois de ses élèves et seront exposées lors des JEP 2025. La mairie de Poisson nous a permis de mettre en protection, en sécurité le passage sous chemin et le débouché du canal d'irrigation du Pré Peurand.

Cette année 2025 se présente en totale continuité avec les précédentes et toujours cette volonté d'ouvrir le site de Moulin l'Arconce au public au travers d'une "Journée Scientifique" de la SHNA le 5 juillet prochain sur inscription et les JEP les 20 et 21 septembre après-midi. Nous allons monter un dossier de financement de panneaux informatifs sur Moulin l'Arconce qui seront mis en place d'ici deux ans en bordure du site. Et nous devrions commencer à exploiter et présenter les inventaires floristiques du site de Moulin l'Arconce réalisés par Gérard DUCERF et les Vergers Conservatoires du Brionnais en 2023.

Au nom de tous les adhérents de l'association je vous souhaite une année pleine d'espoirs, de joie et la santé la meilleure possible.

6 - Maison Paysanne de France 71

7 - Journées Européennes du Patrimoine

Société de chasse communale

par Jean-Paul Brivet



Le nombre de chasseurs cotisant à la société de chasse communale de Poisson est en hausse. Nous sommes cette année 25 sociétaires, mais je suis très heureux d'accueillir pour la première fois, une chasseresse habitante de Poisson. Bienvenue à Léa, 18 ans, qui vient faire baisser notre moyenne d'âge déjà pas très élevée par rapport à d'autres sociétés.

Toujours à cheval sur la sécurité avant le départ en battue, comme vous le voyez sur la photo, des panneaux sont posés à l'entrée des voies publiques



pour avertir les usagers que nous sommes en action de chasse. Quand vous apercevez cette signalisation ralentissez, car vous pouvez rencontrer un sanglier ou nos compagnons les chiens qui sont à sa poursuite.

Je remercie tous les membres actifs de notre société pour leurs implications afin que les saisons se déroulent le mieux possible dans l'amitié et la bonne entente avec tous les usagers de nos campagnes.

Bien sûr la lutte contre les nuisibles, par le piégeage et le tir est nécessaire. Cette année une surpopulation de renards est constatée, si on laisse proliférer cette espèce, comme certains le préconisent, vous n'aurez plus de volailles à domicile. Ils sont porteurs de maladie. Si vous subissez une attaque, vous pouvez faire une déclaration de dégâts auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs.

Nous avons décidé d'organiser un concours de pétanque le jour de notre soirée en juillet. 31 doublettes se sont disputées la première place dans la bonne ambiance. La soirée festive a connu un vif succès avec 125 convives. Objectifs atteints, donc nous renouvelons la pétanque et la soirée le 12 juillet au bourg de Poisson. PS retenez cette date (voir calendrier).

La Perche Brionnaise

par David Polette

Le bilan des activités 2024 de l'association « La Perche Brionnaise » est satisfaisant. Comme chaque année, la participation en collaboration avec l'association de chasse communale de St Didier-en-Brionnais, à l'opération « J'aime la rivière propre » a permis le nettoyage des berges et chemins de l'Arconce. À noter que la quantité de déchets et immondices ramassée a été moindre que les années précédentes, ce qui est encourageant.

La participation au repas de printemps qui nous permet un apport de trésorerie a été correct, celui du 31 août « jambons à la broche », qui avait dû être annulé en 2023 faute d'inscriptions suffisantes, a pu être réalisé dans de bonnes conditions.

L'ouverture de la pêche à la truite le 9 mars a été décevante malgré un empoissonnement de 100 kg de truites Arc-en-Ciel réalisé le 5 mars. Le niveau de l'Arconce, certes haut à cause d'une pluviométrie excessive, était tout de même correct en amont du moulin de Guénard permettant la pêche sans difficulté. Pourquoi ces dames ont boudé les appâts multiples qui leur ont été présentés, mystère de la pêche. D'ailleurs dans d'autres plans d'eau et canaux de la région la pêche n'a pas été miraculeuse loin s'en faut !

Cette année à notre grand regret, nous n'avons pas pu réaliser la journée découverte de la pêche au coup pour des enfants âgés de 3 à 10 ans. La météo exécrable ne le permettant pas, en 2024 c'était la canicule ! L'année 2025 sera peut-être la bonne ?



www.laperchebrionnaise.com



Côté satisfaction, la protection du vannage du moulin de Guénard construit pour éviter sa détérioration par les embâcles (arbres, bois morts et autres) emportés par les crues et différentes montées de la rivière est une réussite.

Les projets 2025 : la reprise de l'initiation mouche - la journée découverte de la pêche au coup pour des enfants âgés de 3 à 10 ans.

Un empoissonnement de 80 kg de brochets et 70 kg de perches communes a été réalisé en fin d'année. Et bien entendu 100 kg de truites pour l'ouverture 2025.

Où se procurer les cartes de pêche ?

aux horaires d'ouverture	
Poisson	Bureau de Poste
Montceaux-l'Étoile	Bureau de Poste
St Christophe-en-Brionnais	Antenne touristique
sur RDV	
Jérôme et David Polette	

Le Président David Polette et l'ensemble du Conseil d'Administration de la Perche Brionnaise présentent leurs meilleurs vœux aux habitants de Poisson.

Paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or

L'équipe liturgique

Célébrations à Poisson au cours de l'année 2024

Mariage

Samedi 14 septembre : Claire NOVIANT et Vianney MANCHERON

Obsèques

8 février : Frédéric BONNARDOT
15 février : Christiane ÉTAY
19 avril : Maurice PERCHE
9 octobre : Marie DAUVERGNE

Messes et cérémonies à Poisson

- Messe dominicale anticipée le deuxième samedi du mois à 18h30, de Pâques à fin octobre.
- Messe pour les grandes fêtes (Noël, ...) dans la mesure du possible, annoncée dans la feuille d'informations paroissiales.
- Toutes les cérémonies religieuses (baptêmes, mariages, obsèques) sont possibles toute l'année en l'église de Poisson.

Autres messes dominicales dans la paroisse

- À Paray, dimanche à 9h30 (église Sainte-Marguerite-Marie, Bellevue) et à 11h (basilique)
- Messe anticipée du samedi soir dans les villages à 18h30 :
 - **De novembre à Pâques**, à Saint-Vincent-Bragny (1^{er} samedi), à Volesvres (2^e samedi), à Saint-Yan (3^e samedi), à Versaugues (4^e samedi), à Varenne-Saint-Germain (5^e samedi lorsqu'il existe).
 - **De Pâques à fin octobre**, à Bragny (1^{er} samedi), à Poisson (2^e samedi), à L'Hôpital-le-Mercier (3^e samedi), à Vitry-en-Charolais (4^e samedi), à Vigny (5^e samedi lorsqu'il existe).

Notre paroisse

La paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or rassemble 12 églises. Son curé est le père Christophe Lagrange, secondé par deux vicaires, le père Élysée Guendjande et le père Frédéric Villiers. Ils résident à Paray-le-Monial.

Pour tous renseignements, contacter la maison paroissiale, 30 rue Desrichard à Paray-le-Monial.

Accueil sur place ou par téléphone de 10h à midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; de 16h à 18h les mardis, mercredis et jeudis. Téléphone : 03 85 81 05 84

En dehors de ces jours et horaires, contact par mail : paroisseparaylemonial@gmail.com
On peut aussi consulter le site internet https://paroisse-paray.fr/

Catéchèse

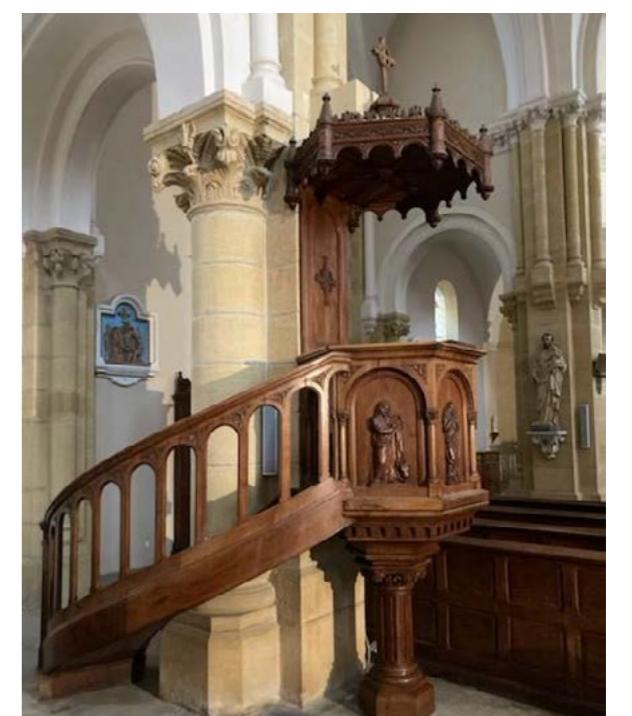
- Pour les 3-12 ans, le mercredi matin de 10h30 à 12h. Contacter Marie-Cécile Herbinet, responsable de la catéchèse : catechese.paray@gmail.com
- Pour les collégiens et lycéens, contacter Nicolas Kluthausen, responsable Pastorale jeunes (13-18 ans) pastojeunes.paray@gmail.com

Remerciements

Merci à la municipalité pour le maintien du bon état des lieux et à Mme Polette pour l'ouverture quotidienne de l'église qui permet d'y accéder régulièrement ou de la visiter pour les gens de passage. Divers rassemblements ponctuels se sont effectués dans l'église de Poisson : chorale, Avril de Poisson, scouts d'Europe en novembre.

Merci à toutes les personnes qui œuvrent pour l'entretien, le fleurissement, la mise en place de la crèche, l'animation et le bon déroulement des messes...

L'équipe liturgique souhaite à toutes et tous une bonne année 2025.



2024

Le Grand Charolais en action à Poisson



Votre commune fait partie du Grand Charolais, communauté de communes créée en 2017 et composée de 44 communes sur un territoire de 941 km². Les compétences du Grand Charolais sont nombreuses et ses actions bénéficient au quotidien à l'ensemble des 41 539 habitants. Découvrez ci-après un aperçu non-exhaustif des actions menées en 2024 par Le Grand Charolais pour l'ensemble des communes, avec un éclairage particulier sur votre municipalité.

Poisson

SERVICES À LA POPULATION

 **21** enfants de Poisson ont fréquenté Les accueils de loisirs du Grand Charolais. Les 3 sites -Charolles, Digoin et Paray-le-Monial- ont accueilli **891** enfants pendant les vacances et **313** les mercredis.

 **Les 4 structures d'accueil de jeunes enfants** du Grand Charolais (micro-crèches et multi-accueil) ont accueilli **65 enfants** provenant de 15 communes. **Le Relais Petite Enfance** a organisé 116 animations pour les 0-3 ans sur l'ensemble du territoire.

 **7 habitants de votre commune** sont inscrits à l'école de musique **Le Grand Charolais** qui propose des cours à Charolles, Digoin, Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux pour 410 élèves. **3 410 spectateurs** ont assisté aux 45 concerts proposés par l'école de musique.

CONSEIL NUMÉRIQUE



8 ateliers numériques ont été organisés à Poisson en 2024.

 **105 habitants du territoire** ont été accompagnés en 2024 par la conseillère numérique du Grand Charolais, dont **13 habitants** de votre commune, où se sont déroulés **8 ateliers collectifs**. Ce service gratuit permet d'aider les personnes à prendre en main des outils numériques.

PISCINES & NATATION SCOLAIRE

 **2 300** élèves du territoire ont suivi **10 à 12 séances de natation** à la piscine couverte intercommunale à Paray-le-Monial, lors de la dernière année scolaire. Soit un budget annuel de 150 000 € dédié à la natation scolaire.

 **34 653** entrées enregistrées cette année dans les 3 piscines d'été du Grand Charolais, à Charolles, Paray-le-Monial et Digoin.

TRANSPORT & MOBILITÉ

 **88 habitants de 70 ans et plus, dont 1 dans votre commune** ont bénéficié du service de transport à la demande du Grand Charolais.

 **924 trajets de covoiturage** entre domicile et travail via l'application Blablacar Daily financés par Le Grand Charolais, soit 11 000 km parcourus et 2378 CO₂ équivalent évités.

ENVIRONNEMENT

 **455** points d'apport volontaire ont été nettoyés en 2024 sur l'ensemble du territoire, pour le confort des usagers et le maintien de la propreté dans les communes.

 **1 aire de compostage** est en service sur votre commune, sur un total de 69 installées par Le Grand Charolais afin d'apporter aux habitants une solution de tri des biodéchets domestiques, conformément à la loi du 1^{er} janvier 2024. **500 kits composteurs et 40 kits poulaillers** ont été distribués depuis 2022.

 **210 installations d'assainissement non-collectif** sont présentes sur votre commune, sur un total de **7078** installations dont le contrôle est assuré par le **SPANC** (Service public d'assainissement non-collectif).

ANIMATION DU TERRITOIRE & TOURISME



Le Grand Ciné proposait une projection à Poisson, le 7 août 2024.

100 000 € C'est le montant des subventions octroyées par Le Grand Charolais aux associations du territoire.

Le Grand Charolais anime aussi le territoire avec :

- **Fayencez-vous ! Rendez-vous céramique en Grand Charolais** (du 31 mai au 2 juin) : **2 800 personnes** sur les différentes animations (visites, conférences, brocante, ventes d'usine...)
- **Le Raid in Charolais**, manifestation sportive (15 juin à Lugny-lès-Charolles) : près de 490 personnes au **Raid Village** et sur le **Grand Raid**.
- **Le Grand Ciné** : 14 séances de cinéma en plein air, dont **1 dans votre commune avec 170 spectateurs**, sur un total de 2 000 personnes.

 **12 200** contacts ont été pris avec l'Office de tourisme Le Grand Charolais, sur ses sites de Charolles et Digoin, et sur le terrain lors de ses permanences « Hors les murs ».

 Le Grand Charolais gère également **6 haltes nautiques** au bord des différents canaux, ainsi qu'un **port de plaisance à Digoin**, qui a accueilli 288 bateaux (971 nuités).

ÉCONOMIE & HABITAT

Une trentaine d'entreprises du territoire ont été accompagnées dans leur lancement ou leurs projets par le service développement économique du Grand Charolais.

1 ménage de votre commune a obtenu une aide financière et technique du Grand Charolais pour son projet de rénovation de logement ou de ravalement de façade, sur un total de 95 en 2024.

SOLIDARITÉ & INTÉGRATION FINANCIÈRE

64 800 € C'est la somme versée à votre commune par Le Grand Charolais dans le cadre des attributions de compensation.

2 206 € ont été attribués à votre municipalité dans le cadre du **Fonds d'aide à l'investissement rural**, qui soutient les travaux et achats d'équipements des communes de moins de 3 000 habitants. Cette aide a été accordée pour des **travaux d'accessibilité aux abords de la bibliothèque municipale**.

Le Grand Charolais finalise un **PLUi**, document **d'urbanisme unique** à l'échelle des 44 communes afin de planifier l'aménagement de l'ensemble du territoire d'ici 2025 (budget total : 630 000 €).

1,6 million d'€ C'est le montant versé par Le Grand Charolais pour financer les SDIS (Services départementaux d'incendie et de secours) 71 et 03 pour le compte des 44 communes.

TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS & VOIRIE

 **41 km** de routes entretenus par Le Grand Charolais dans votre commune, sur un total de 977 km de voirie intercommunale.

 **4** travaux de voirie réalisés sur votre commune en 2024 par Le Grand Charolais, pour un montant de **34 138 € TTC**.

2 ouvrages d'art sont gérés par Le Grand Charolais sur votre commune, **dont un a été rénové en 2024**.

32 terrains multisports sont gérés par Le Grand Charolais, dont **1 dans votre commune**.



Plusieurs travaux de voirie ont été menés en 2024 à Poisson par Le Grand Charolais, avec la pose de nouveaux enduits sur quatre portions de route.

Facilitez-vous la vie

Pour une aide à domicile

Faites appel à L'ADMR pour tous, toute la vie, partout

- Aide à la personne
 - Ménage, repassage
 - Garde d'enfants
 - Téléassistance Filien ADMR

PRISÉ EN CHARGE ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POSSIBLES SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

CDI, CDD ou Job étudiant Temps Plein ou Temps partiel Débutant accepté - Formation possible

L'ADMR recrute

DEVENEZ BÉNÉVOLE

Pour les aider à bien vivre chez eux, sortez de chez vous!

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ? Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble ! Ensemble, apportons à chacun de la naissance à la fin de vie, un service à domicile de qualité, pour bien vivre chez soi.

Rejoignez-nous !

ADMR pour tous, toute la vie, partout

Map showing the locations of various towns in the area: La Motte-St-Jean, Ougy, Vitry-en-Charolais, Varenne-St-Germain, Paray-le-Monial, Houtefond, Nohizy, St-Yan, L'Hôpital-le-Mercier, Versaugues, Poisson, St-Vincent-Broye, St-Léger-les-Paray, Volesvres.

Un épisode tragique, la spoliation des Juifs pendant la seconde guerre mondiale

par Michel Vinauger

Un marchand d'art parisien arrêté à Poisson en 1944, mort en déportation

René François Gimpel né le 4 octobre 1881 à Paris est issu d'une famille alsacienne juive athée. Son père Ernest Gimpel (1858-1907), fils d'un directeur d'école de Mulhouse, a épousé Adèle Vuitton, âgée de trente ans.



Adèle est la nièce du malletier Louis Vuitton. Malletier à Asnières, converti au judaïsme lors de l'Affaire Dreyfus et qui a fait de mauvaises affaires pendant la guerre de 1870...

Ernest finit par s'associer à Nathan Wildenstein, famille alliée installée elle aussi à Paris, avec lequel il fonde une société de négoce en art ancien à Paris. Les deux hommes ouvrent une filiale à New York en 1903.



René reprend l'affaire en 1907 au décès subit de son père, puis, en 1919, décide de s'associer à Joseph Duveen dit « Joe » (1869-1939), titré baron Duveen of Millbank, qualifié de « plus célèbre marchand londonien de tableaux du siècle ».

Entre temps, le 14 novembre 1912, René a épousé Florence, de santé fragile, sœur cadette de Joseph. Avec René, ils eurent trois garçons : Ernest, Pierre et Jean.

La famille Gimpel est liée au marché de l'Art anglo-saxon par les Wildenstein et les Duveen et aux fortunes françaises par les Vuitton. Avec son épouse anglaise, ils résident à Paris en hôtel particulier, René est spécialiste de tableaux anciens du XVIII^e siècle et fréquente les milieux littéraires



René Gimpel



Florence Gimpel

et artistiques de son temps. Au début des années 1920, il se tourne vers l'Art moderne et acquiert des toiles de Derain, Picasso, Monet...

René Gimpel est aussi très actif sur le marché international et a ouvert une galerie à Londres avec ses beaux-frères. En 1935, il fait venir par bateau 607 peintures qui constituent son stock américain et ouvre une galerie sur la 5^{ème} Avenue. Dès 1938, la situation internationale inquiète René Gimpel qui se préoccupe du devenir des œuvres de son stock, il en rapatrie d'Amérique à Londres puis à Paris.

La guerre

Déjà touché par l'onde de choc de la Grande Crise qui parvient en France dans les années 1930, il est conforté par la tournure des événements internationaux dans sa décision de fermer en 1939 sa galerie située place Vendôme. Il parvient cependant à mettre à l'abri le stock qu'il avait entreposé à Londres.

En 1940, le couple Gimpel est expulsé de son appartement en application des Lois de Vichy sur le statut des Juifs et trouve un autre appartement où il dépose en hâte meubles et œuvres d'art. René a pris le soin de dresser un premier inventaire de son stock sur des feuilles volantes. Après-guerre, ce seront ces pièces qui permettront à ces ayants droits de rétablir la liste de « leurs » œuvres...

Les affaires stagnent, dès le 14 juin, la collection de René Gimpel est visée par la liste des quinze

collections juives dressée par **Otto Abetz** et ses sbires. René Gimpel, dénoncé par une domestique en qui il avait toute confiance, perd son appartement, ses biens, sa galerie parisienne est occupée, pillée et fermée par les Allemands. René et les siens quittent Paris le 12 juillet 1940 pour le sud de la France. Il se réfugie à Marseille, une des plaques tournantes de la résistance.

Un agent anglais, du Secret Intelligence Service (SIS) nommé aussi MI 6 (Military Intelligence section 6) qui renseigne les Alliés sur les mouvements des troupes ennemis, le contacte et lui propose de rentrer dans la résistance.

Le réseau Gloria



Il participe avec **Gabrielle Picabia** fille du peintre Francis Picabia, dite **Jeannine** à la fondation du Réseau « Gloria ».

René a par ailleurs financé une entreprise de déménagement « Azur Transport », qui véhicule autre le charbon, des renseignements, personnes et armes avec des fonds fournis par le MI6 auquel il est lié par son épouse. Depuis Cannes puis à Monte-Carlo où il réside, il tente de poursuivre ses affaires... Ses fils Ernest et Jean eux aussi sont entrés en résistance.

Des spoliations

En 1941, nommé par **Louis Darquier de Pellepoix**, responsable des *Questions juives*, et épaulé par le marchand Jean-François Lefranc, Alfred Rosenberg organise à grande échelle et jusqu'en zone libre le pillage des biens juifs. L'équipe de rabatteurs de la Gestapo française se charge du rapt à destination de deux exigeants amateurs d'art : **Goering** et Hitler.

Le 28 janvier 1942, le domicile des Gimpel, situé 6, place du Palais-Bourbon à Paris, est requisitionné par la mission consulaire de l'ambassade d'Allemagne. La même année, leurs locaux du boulevard Garibaldi font l'objet d'une visite, au



Otto Abetz

Louis Darquier de Pellepoix

Goering

cours de laquelle un détachement de la Kriegsmarine enlève d'autorité « *un lot de 81 caisses contenant divers objets, tableaux, meubles, sculptures... appartenant à Monsieur René Gimpel, qui devaient être dirigées sur Monte-Carlo* ».

Première arrestation

Suspecté par Vichy, René Gimpel est arrêté le **28 septembre 1942** par la gendarmerie de Charolles et interné au camp d'*« indésirables »* de Saint-Sulpice-la-Pointe dans le Tarn (1). René semble ignorer le motif de cette incarcération administrative, vingt lettres envoyées à sa femme Florence « Florie » évoquent son état d'esprit et son activité quotidienne dans ce camp de la police nationale. Il donne des leçons d'anglais, organise une petite bibliothèque, partage avec ses codétenus ses nombreux colis...

La subsistance de sa famille est son souci quotidien, il envoie des cartes interzones codées à



Saint-Sulpice-la-Pointe

1- Ce camp n'est pas une prison, c'est la police qui décide de l'internement, sans aucun contrôle d'un juge car les intéressés n'ont commis aucune infraction, ils ne connaissent ni les motifs, ni la durée de leur internement.
Le pouvoir arbitraire de la police est total, la situation des internés est à cet égard pire que celle des prisonniers...

son épouse pour lui donner des ordres de vente de tableaux... Le découragement guette Florence, rentrée de Vichy sans obtenir la libération de son mari qui n'oublie cependant pas ses affaires de marchand d'art même lorsque sa santé se dégrade et qu'il est transféré à l'infirmerie du camp et souhaite notamment garder le « Picasso » et le Chardin » et précise : « *Le franc est hélas tant descendu qu'il ne faut pas sacrifier ce qui a une valeur internationale...* »

René est finalement libéré le **5 janvier 1943** et retourne à Monte Carlo, il veut alors remettre en ordre ses affaires. Il annote de sa main son livre de stock afin de laisser à ses fils l'emplacement des œuvres et leur statut. Aux États-Unis l'ensemble de ses actifs est gelé, il prend des dispositions pour vendre ses toiles sur place alors que 257 tableaux ont été stockés à New-York. La plupart d'entre eux retrouvés après la guerre, ont été vendus...

Pendant sa captivité, René Gimpel avait confié à la Maison Chaleyssin, basée à Nice et Monte-Carlo deux tableaux de Chardin à charge pour son vendeur Maurice Lafaille de les vendre. Celui-ci avait décidé par précaution de les mettre à l'abri à Nice : trois caisses, 56 toiles dont les deux « Chardin ».

Avant-guerre, René Gimpel était entré en contact avec le **marchand d'Art français véreux, Jean-François Lefranc, devenu ensuite collaborateur**. Il donnait les cachets d'objets juifs en échange de 25 % de la valeur des trouvailles... Lefranc conclut verbalement l'affaire avec Maurice Lafaille et regagne Paris...



Le 4 mars 1944, un groupe de la Gestapo vient apposer les scellés sur les deux « Chardin ». L'affaire prend un tour nouveau lorsqu'un membre de la ERR (2), nommé Kroske arrache les scellés sur les tableaux, en appose de nouveaux et procède

2- Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg (ERR)

à l'enlèvement des deux « Chardin... » et d'autres tableaux de Renoir, Degas, Picasso, Pissarro, Soutine... L'Équipe d'intervention du Reichsleiter Rosenberg était une section du bureau de politique étrangère du NSDA, le Parti national-socialiste des travailleurs allemands, le parti nazi, dirigée par **Alfred Rosenberg**, au sein de l'Office des Affaires étrangères du NSDAP. L'ERR a effectué à partir de 1940 d'importantes confiscations de biens appartenant à des Juifs et des francs-maçons dans les territoires occupés par la Wehrmacht.

Réfugiés à Charolles

René Gimpel est réfugié avec son épouse à Charolles à l'Hôtel du Lion d'Or, Rue de Champagny, tenu par Prosper Brugeroux, originaire de Torsiac (Haute-Loire).



Hôtel du Lion d'Or Charolles

Dénonciation et déportation

Dénoncé, par un confrère **Jean-François Lefranc**, il doit quitter son refuge et vient à Poisson chez **M. et Mme Carraud à l'Hôtel de la Poste**. Il y séjourne dans une chambre avec Florence, son épouse anglaise malade...



Hôtel de la Poste Poisson
M et Mme Carraud



Le camp de Royallieu à Compiègne



Prison de Montluc



Entrée de Neuengamme

À nouveau dénoncé par le même marchand d'Art collaborateur, le **mercredi 3 mai 1944**, les Allemands de la FeldGendarmerie de Paray viennent en force à Poisson pour l'arrêter, ils encerclent l'hôtel, fouillent toutes les chambres et constatent son absence. Pêcheur à la ligne, René Gimpel se rendait souvent au ruisseau le plus proche, à son retour, ce jour-là, il se laisse arrêter sans résister pour éviter un bain de sang...

Emprisonné par les Allemands à la prison **Montluc** à Lyon, dès le lendemain, il est transféré le 22 mai au camp de transit de **Compiègne-Royallieu**. Le convoi I/247 le déporte au camp de **Neuengamme** (3) le **15 juillet 1944**, avec 1 528 autres hommes, près de Hambourg, dans le nord de l'Allemagne, sous le matricule 37033. **Il meurt d'épuisement (urémie) et de mauvais traitements le 3 janvier 1945.** Durant sa captivité, il faisait par les mots visiter à ses codétenus les galeries du monde entier...

3 - Le camp est situé dans une zone marécageuse, insalubre, mais riche en argile qui fournit de la matière première pour une briqueterie, remise en état par les déportés.
Ils aménagent également en canal un bras de l'Elbe proche, offrant un accès aux péniches pour le transport des matériaux entre Neuengamme et Hambourg.

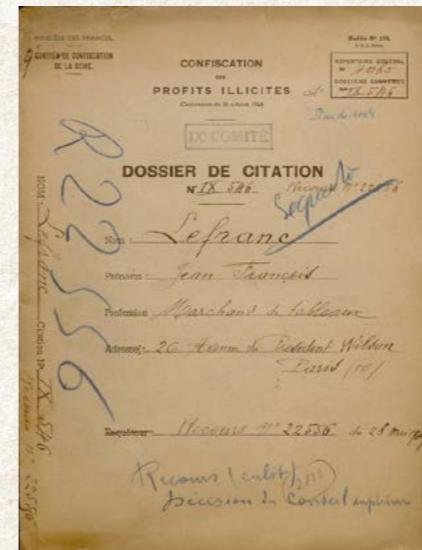
Témoignage

Sur le chemin de la déportation, à la suite d'une tentative d'évasion, la garde allemande menaça de fusiller quelques prisonniers. René se présenta : « *Fusillez-moi, dit-il, pas les jeunes.* » René Gimpel travailla pendant des mois dans des commandos annexes du camp.

Après la Guerre

A la libération, Florence Gimpel est à Londres lorsque ses fils reviennent du combat, Ernest déporté à Auschwitz, Buchenwald et Flossenbourg, Compagnon de la Libération, s'installe avec son frère Pierre au Royaume Uni où ils ouvrent la **Galerie Gimpel Fils**.

Ils doivent gérer la succession et se fondent sur les archives de leur père pour localiser l'ensemble des biens entreposés dans différents dépôts en France, en Angleterre et en Amérique, sans oublier ce qui a été pris par les Allemands dans les coffres... La situation de la famille est alors difficile, ce qui explique qu'elle ne s'engage pas dans l'instant dans des démarches de récupération...

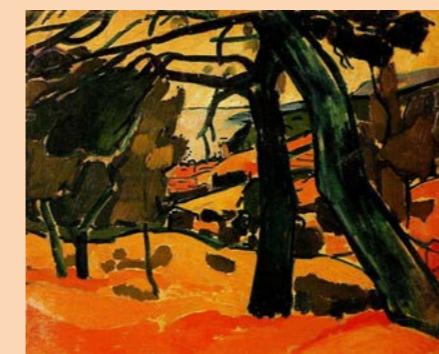


Jean-François Lefranc, sera arrêté en avril 1945 et condamné en 1946 pour intelligence avec l'ennemi.

Depuis une dizaine d'années, les descendants du collectionneur et marchand d'art et notamment sa petite fille **Claire Gimpel** attaquent l'État et deux musées, celui d'Art moderne de Troyes et le musée « Cantini » à Marseille, pour demander la restitution de ces trois tableaux...

En 2020 et en 2021, après un jugement de la cour d'appel de Paris, ces trois tableaux ont finalement été restitués à la famille de René Gimpel.

Trois paysages de la période fauve de René Derain sur toiles peintes entre 1907 et 1910.



Pinede de Cassis



Paysage à Cassis



La chapelle sur Crécy



Commémoration

Chaque année, une commémoration a lieu à Charolles à l'occasion de la Journée des Déportés sous la présidence de Mme Marie-Thérèse Baudin, présidente du comité cantonal de Charolles du Souvenir français. Les noms des sept Charolais, arrêtés, déportés et morts pour la France dans les camps de concentration sont évoqués, parmi eux figure celui de **René Gimpel**, prénommé par erreur « **François** ».

Sources

- Témoignage de Mme Michelle Gateau-Miellat nièce de M. et Mme Carraud (Hôtel-Restaurant de la Poste) alors âgée de 15 ans.

- « *Le Marché de l'Art sous l'occupation 1940-1944* »,
Emmanuelle Polack
Ed. Taillandier (2019)

- « *Journal d'un collectionneur - Marchand de tableaux* » - René Gimpel (Ed. Hermann)

Flash infos

Services au public

	Mairie	Agence postale
Lundi	de 10h à 12h	de 13h à 17h
Mardi	de 10h à 12h	de 14h à 17h
Mercredi	Fermée	de 14h à 18h
Jeudi	de 15h à 19h	de 14h à 17h de 14h à 19h*
Vendredi	de 15h à 17h	de 14h à 17h
Samedi	Fermée	Fermée

Mairie : 03 85 81 07 15

Courriel : contact@mairie-poisson.fr

Agence Postale Communale : 03 85 81 15 80

* 1^{er} jeudi du mois

Garderie périscolaire municipale

L/M/J/V	Matin	Soir
Horaires	de 7h45 à 8h50	de 16h30 à 19h

Urbanisme

Si vous êtes propriétaire ou artisan, certaines modifications que vous souhaitez apporter à votre domicile ou certains travaux pour le compte de particulier et d'entreprise peuvent nécessiter une autorisation spécifique délivrée par la mairie. Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Recensement militaire : appel préparation défense

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant 16 ans dans l'année 2024 sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile.

Déchetterie de Paray-le-Monial

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray-le-Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (de 13h30 à 17h pour la période du 1^{er} novembre au 31 mars). Ouverte le dimanche de 9h à 12h. Fermée le mardi et les jours fériés. Plus aucune vignette n'est nécessaire. Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes Le Grand Charolais au 09 71 16 95 93.

Tarifs pour la location de la grande salle communale

Manifestations	Poisson	Autres communes
A.G. et réunions	Gratuit (1)	50 €
Réunion commerciale		125 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal...)	113 €	300 €
Mariage, réunion de famille	129 €	247 €
Vin d'honneur	62 €	123 €
Location suite à déces	37 €	47 €
Vente au déballage	390 €	390 €
Forfait location vaisselle	20 € (2)	40 €
Consommation énergie		
Électricité	0,60€/Kw	
Chauffage central bois	0,30€/Kw	

Dépôt d'un chèque caution à la réservation : 300 € (afin de pallier un défaut de paiement, un non-respect de l'engagement ou toute détérioration éventuelle)

Remise des clés : pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. Pour les manifestations associatives ou privées nécessitant l'utilisation de la vaisselle, les clés sont remises le vendredi à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.

(1). Moyennant nettoyage

(2). Gratuit pour associations locales

INSEE

Poisson fait partie de l'arrondissement de Charolles, du canton de Paray-le-Monial (71600) et de la Communauté de Communes Le Grand Charolais depuis 2017.

3 548 ha dont 720 ha de bois

Altitude 366 m à Busseuil,

302 m à la mairie

262 m à Moulin l'Arconce

Latitude 46.3849060

Longitude 4.1280480

586 habitants au 01/01/2024

Vie économique

COMMERCES

- Boulangerie-Épicerie : *E. et C. Cognard*
- Hôtel-Restaurant-Bar : *D. et C. Bonnot*
- La ferme des Tartins : *Famille Bonnot*
- Le Roi Arthur café & boutique : *M. Falque*
- La boucherie : *J-F. Danjoux*
- La ferme du Val d'Arconce : *EARL BRIVET*

ARTISANS

- Agence com. : *SAS Décopub-71 - X. Perraud*
- Antiquités Brocantes : *G. Martin-Jeandeaux*
- Apiculteur : *le Champs du Bois - V. Raulin*
- Bois Énergie Charolais, vente de bois : *SARL J. Polette*
- Charpente : *SAS Charpente Labarge* Confection de vêtements enfants : *Ti BouBou*
- Entreprises de TP, terrassement : *J-C. Basset, Ch. Boulogne*
- Exploitants forestiers, paysagistes : *E. Levite, D. Cognard, M. Blanchon, G. Carré*
- Horticulture : *GAEC Soleymieux*
- Menuiserie : *X. Foret*
- Plâtrerie peinture : *L. Bouiller*
- Poterie : *C. Walters*

Structures communales

La commune dispose des structures suivantes : mairie, agence postale communale, église et cimetière, école (maternelle, CP, CE, CM), garderie périscolaire, transport scolaire, salles communales, bibliothèque municipale, place aménagée au bourg avec terrain multisports et jeux pour enfants, chaufferie bois et local technique.

Logements communaux

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion à SOLIHA (Solidarité Habitat à Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

NOM	ASSOCIATION	ADRESSE
BERNARD Céline	Amicale pour le don du sang bénévole	145 Impasse des Carges - Poisson
LABARGE Clémence	Association éducative de Poisson Comité de gestion du restaurant scolaire	2663 Chemin des Nicolins - Poisson
GUYOT de CAILA Joël	Association pour le développement artistique en Charolais Brionnais	465 Chemin des Loges - Poisson
SLEPOWRONSKI Anne-Marie	Amicale des Aînés	Route de Génelard RPABO - Charolles
DUCZMAN Patrick	Comité de protection de l'environnement en Charolais Brionnais	Sermaize du Haut - Poisson
FORET Xavier	Comité des Fêtes	207 Impasse du Four - Poisson
BRIVET Jean-Paul	Société de Chasse	Les Fromenteaux - Saint-Didier-en-Brionnais
POLETTE David	La perche brionnaise	60 Route de Bornat - Poisson
BODET Gérard	Club de tarot du Val d'Arconce	455 Impasse de l'Etang - Poisson
PELLENARD Coralie	Les conscrits 2022 de Poisson	1791 Route de Bornat - Poisson
VOISIN Christian	Association Autour de Moulin l'Arconce	1631 Impasse Moulin l'Arconce - Poisson

P résentation des associations

Amicale des Aînés

Création : 1977
Présidente : A.-M. Slepowronski
anne-marie.slepowronski@orange.fr
64 membres

Manifestations : 2 lotos gourmands
 - 2 jours de sorties dans l'année
 - rencontres le 2^e jeudi
 - scrabble le 4^e jeudi du mois.
Rôle : Faire rencontrer les retraités, quel que soit leur âge, à travers des jeux et des goûters, sans oublier nos repas et nos sorties.

Amicale des donneurs de sang

Création : 1966
Présidente : Céline Bernard
cd.bernard@orange.fr
30 membres
5 manifestations : 3 dons du sang, 1 loto gourmand, stand de sensibilisation lors du vide-greniers de l'AEP et du restaurant scolaire
Rôle : Développer la promotion du don de sang, encourager les nouveaux donneurs. Pouvoir se retrouver ensemble lors de diverses manifestations gérées par cette Amicale.
Le + : Garderie enfants gratuite lors des dons du sang.

APEPAMA :

Date de création : 12 mars 2022
Président : Christian Voisin, **Secrétaire :** Joël Guyot de Caila, **Trésorier :** Yves Chatagnier
associationmoulinlarconce@gmail.com
Nombre d'adhérents : 40
2 manifestations ou plus selon les années
 1 week-end accueil du public avec la visite du château et de l'ensemble meunier (généralement lors des JEP) et 1 temps sur la nature et l'environnement (selon les années)
Rôle : Préserver le site de Moulin l'Arconce dans son ensemble ; les ruines du château, le paysage, la vie de la flore et de la faune, la rivière d'un moulin à l'autre (Moulin de Vaux/ Moulin Guénard). Observer et intervenir bien au-delà de Moulin l'Arconce. Transmettre au public ce qu'on apprend, trouve... proposer un autre regard sur la vie passée et sur l'avenir.

Association Éducative de Poisson

Création : 19 janvier 1952
Présidente : Clémence Labarge
aep71@outlook.fr
13 membres

5 manifestations

Rôle : Organiser des évènements éducatifs, culturels et sportifs. L'AEP est un lien entre les parents d'élèves et l'école publique, afin d'aider celle-ci à remplir pleinement sa mission éducative, en finançant des jeux pour les classes, la cour de récréation, la garderie et en participant aux sorties scolaires. À plus large public, l'AEP organise des séances de gym pour adultes.

Association musicale

Sud Bourgogne

Création : 8 octobre 1985
Co-présidents : Joël Guyot de Caila et François Monnier
joel.guyot-de-caila@wanadoo.fr
40 membres

Rôle : Développement artistique et culturel sur le bassin du Val d'Arconce en encourageant la collaboration Inter-communale. Création d'une école d'apprentissage musical en 1985 du chœur mixte du Val d'arconce. Création d'un chœur d'hommes en 2011 "Chœur des Hommes du Pays Charolais-Brionnais".
Le + : Organisation de concerts et en particulier "l'Avril de Poisson".

Club de Tarot du Val d'Arconce

Création : 2021
Président : Gérard Bodet

Réunions : Nos rencontres se déroulent en soirée, à partir de 20 heures, les 2^e et 4^e vendredi du mois
Rôle : Développer et favoriser le jeu de tarot entre les différentes générations en organisant des rencontres, challenges et tournois.

Comité des Fêtes

Création : 1978
Président : Xavier Foret
contact@menuiserie-foret.com
13 membres

4 à 5 manifestations

Rôle : Organiser des évènements à buts lucratifs ou non, ouverts à tous dans le but de pérenniser et favoriser le bon vivre à Poisson et accompagner et fédérer les autres associations de la commune.
Le + : Location de matériel de la petite cuillère à la tente en passant par la friteuse (gratuité pour les associations et habitants de Poisson).

Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais

Création : 18 mars 2005
Président : Patrick Duczman
cathrine.marstrand@wanadoo.fr
26 membres

Rôle : à l'écoute de tous problèmes environnementaux concernant notre territoire.
Le + : Protection de l'environnement et du cadre de vie / Soutien à une agriculture de qualité / Sauvegarde du patrimoine naturel / Aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.

La Perche Brionnaise

Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
Création : 9 juin 1935
Président : David Polette
ad.perchebrionnaise@hotmail.com
245 membres

2 manifestations

Rôle : Contribue à la surveillance de la pêche, exploite les droits de pêche qu'elle détient, participe à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques et effectue des opérations de gestion piscicole.
Le + : Location de la salle polyvalente pour le repas de de l'Association. Location de matériel pour la cuisine et le couvert. Utilisation gratuite de salles pour réunions de conseil d'administration.

Les conscrits 2022 de Poisson

Création : 2022
Président : Coralie Pellenard
lesconscrits71@gmail.com

Restaurant Scolaire

Création : 1953
Présidente : Clémence Labarge
13 membres + 1 salariée
5 manifestations

Rôle : Maintenir dans notre école une restauration de qualité, à prix réduit pour les familles. Grâce aux manifestations, l'association prend en charge 30 % du prix des repas, ceux-ci étant de 4,20 € à la charge des parents au lieu de 5,61 €.

Le + : La garantie pour nos enfants de manger sainement grâce à Christiane qui réalise les repas elle-même, avec des produits choisis avec soin. Du "fait maison" pour le plus grand plaisir des papilles.

Société de chasse communale

Création : 5 juillet 1946
Président : Jean-Paul Brivet
brivet.jean-paul@orange.fr
27 sociétaires

Rôle : Certains chassent le petit gibier tandis que d'autres préfèrent les battues au gros gibiers : les deux sont compatibles puisque les jours de chasse pour chaque pratique sont déterminés en début de saison. Il y règne une bonne entente et chacun peut pratiquer son loisir dans les meilleures conditions.

Quiz communal

Moulin l'Arconce

1 - Notre rivière l'Arconce prend sa source à ?

- A - Mary
- B - L'Étang du Rousset
- C - Marizy

2 - La longueur totale du cours de l'Arconce (en km) est de ?

- A - 103
- B - 93
- C - 73

3 - Nombre de communes traversées par l'Arconce ?

- A - 13
- B - 23
- C - 33

4 - Le confluent de l'Arconce avec la Loire se situe à ?

- A - Saint-Yan
- B - Digoin
- C - Varenne-Saint-Germain

5 - Nombre d'affluents de l'Arconce ?

- A - 6
- B - 9
- C - 12

6 - À sa source, les petits affluents qui alimentent l'Arconce se nomment les ?

- A - barbus
- B - rigoles
- C - chevelus

7 - Nombre de moulins implantés sur Poisson en 1790 ?

- A - 3
- B - 2
- C - 1

8 - Nombre total de moulins installés sur l'Arconce en 1831 ?

- A - 8
- B - 18
- C - 28

9 - L'opération qui consiste à entretenir les rainures des meules d'un moulin se nomme ?

- A - le rainurage
- B - le rhabillage
- C - l'affutage

10 - La meule inférieure d'un moulin placée sous l'autre meule tournante se nomme ?

- A - la dormante
- B - l'inerte
- C - la fixe

11 - La présence d'un moulin par rapport à celle de la maison forte était ?

- A - contemporaine
- B - postérieure
- C - antérieure

12 - Quelle date est gravée sur un élément de la charpente du moulin à farine ?

- A - 1655
- B - 1765
- C - 1865

13 - En 1831, sur le registre des délibérations du conseil municipal de Busseuil, le moulin était considéré comme ?

- A - Usine
- B - Manufacture
- C - Établissement

14 - Un propriétaire du château de Moulin a offert un vitrail de la nouvelle église de Poisson, de quelle famille s'agit-il ?

- A - Auloy
- B - Noirey
- C - Joleaud

15 - En 1876, année de sa population maximale, le nombre d'habitants du hameau de Moulin l'Arconce était de ?

- A - 19
- B - 26
- C - 33

16 - Année de la destruction au XX^e siècle de la passerelle de Moulin par les intempéries de l'hiver ?

- A - 1952
- B - 1942
- C - 1932

17 - Nombre de roues du moulin hydraulique ?

- A - 1
- B - 2
- C - 3

18 - Un village nommé Poisson-Moulin se situe

- A - en Belgique
- B - au Luxembourg
- C - au Pays -Bas